

55 places subventionnées pour le futur CPE de Saint-François

p. 5



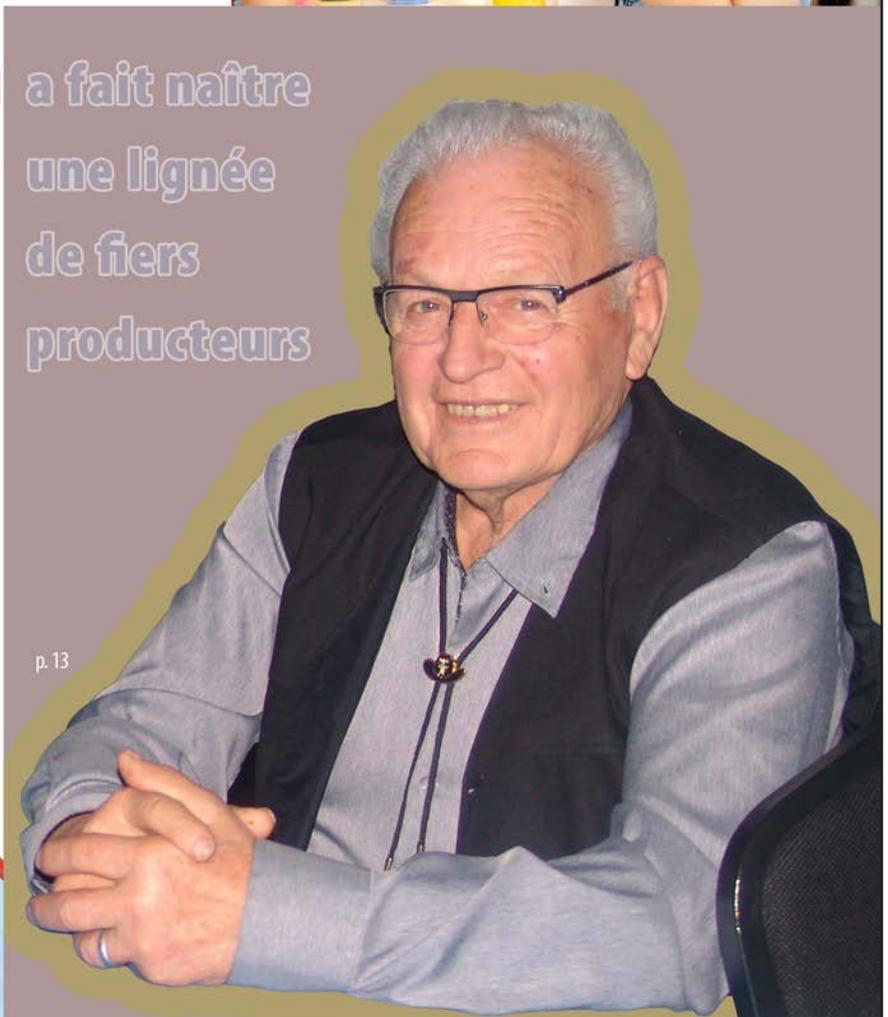
Sa passion a fait naître

La fameuse sortie de
ski

une lignée
de fiers
producteurs

p. 20

p. 13



534, chemin St-François Ouest
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (Québec) G0R 3A0

Tél. et fax: **418-259-2177**
echosf@videotron.ca
www.echosf.org

VEUILLEZ NOTER

La date de remise des articles, des publicités et des petites annonces est le **24 mars 2022**.

ADMINISTRATEURS

Herman Pelletier	Président	259-7932
Valérie Savoie	Vice-présidente	259-2292
Jacques Lacroix	Trésorier	523-9743
Raynald Laflamme	Secrétaire	717-2659

Directeurs

PUBLICITÉ

Raynald Laflamme

PETITES ANNONCES

Jacques Lacroix

MAQUETTE ET MISE EN PAGE

Raynald Laflamme, Pierre Cauffopé

MONTAGE PREMIÈRE PAGE

Raynald Laflamme

TRAITEMENT DE L'INFORMATION TEXTUELLE

Raynald Laflamme

PHOTOGRAPHE

Jean Dominique Rousseau

ABONNEMENT

Jacques Lacroix

RECRUTEMENT ET MEMBERSHIP

Herman Pelletier

IMPRESSION

Impressions Credo

*L'Écho de Saint-François est soutenu par
le ministère de la Culture et des Communications*

Culture
et Communications

Québec 

Journal *réalisé*
bénévolement
SE *communautaire*

Les lettres et les articles doivent être dûment signés par leurs auteurs.

De plus, le journal se réserve le droit de rejeter toute lettre à caractère libelleux ou encore de l'abrégé ou de la corriger avant publication.

TARIFS PUBLICITAIRES 2022

	Coût mensuel	Coût annuel
Carte affaires	48,00\$	260,00\$
Quart page	60,00\$	380,00\$
Demi-page	100,00\$	632,00\$
Page	125,00\$	1 125,00\$
Couvert C4 couleurs	155,00\$	1 250,00\$
Demi-Bandeau 1 ^{re} couleurs	105,00\$	675,00\$
Bandeau 1 ^{re} couleurs	155,00\$	1 250,00\$

Petite annonce 4,00\$

ABONNEMENT

Extérieur	4,00\$	35,00\$
USA	5,00\$	45,00\$

Les taxes TPS-TVQ sont applicables

Tarifs valide pour les annonceurs locaux. Pour les annonceurs provinciaux, merci de communiquer avec Cynthia Fournelle à CPS Média: cfournelle@cpsmedia.ca

Distribué gratuitement à toutes les adresses de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (G0R 3A0).

Tirage: **735 copies, 11 numéros/an**

NOS DE TÉLÉPHONE IMPORTANTS

Ambulance et Feu	911
Municipalité.....	418-259-7228

AMECQ
ASSOCIATION DES MÉDIAS ÉCRITS
COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC



**Une communauté en action
maintenant sur le Web
www.echosf.org**

SOMMAIRE

Marie-Eve Proulx officialise les 55 places subventionnées en service de garde5
 Les différents sièges des comités et organismes sont désormais pourvus7
 La Commission municipale rend public son rapport d'audit...8
 Mot du maire.....9
 Liste de nos annonceurs - encouragez-les9
 La chronique du pompier: Le monoxyde de carbone!.....10
 Zoom emploi Montmagny-L'Islet.....11
 Le Comptoir d'entraide: Là pour vos besoins.....12
 Sont retournés vers le Père.....12
 La passion a fait naître une lignée de fiers producteurs13
 Comment vivons-nous la Covid-19 à la Francoière?14
 Inscris-toi au programme d'usinage.....15
 3 choses à savoir sur la crise de la biodiversité..... 16, 18
 La Soirée canadienne de 1979 maintenant en photos.....17
 Je suis proche aidant... et ma santé dans tout cela?19
 Francoière: Entrevue avec Marie-Pier Boucher.....20
 Francoière: Deux semaines assez spéciales20
 Francoière: La fameuse sortie en ski.....20
 Francoière: Remerciements à la SSJB locale pour son don.....21
 Francoière: Reprise de l'activité privilège.....21
 Francoière: L'art de la BD par Serge Gaboury.....21
 Francoière: Du Samoyède aux petits poussins22
 Alerte recrutement – Emplois d'été étudiant.....23
 Critique littéraire24
 Rétribution des efforts environnementaux en agriculture.....25
 Répertoire des organismes25
 Au fil des jours.....26
 Des Olympiques d'hiver sous la pluie?.....27
 Administration municipale.....28
 Membres 2021-2022.....29
 L'Écho municipale 10 pages



Jacques Dumont
Conseiller
absent le mardi

6101, rue des Moissons
Lévis (Québec) G6Y 0T2
T 418 833-2133
F 418 833-6658
www.rinfretvw.com
jacques.dumont@rinfretvw.com



- Recherche d'emploi
- Orientation de carrière
- Coaching de carrière
- Service de placement

C.a.R.e.

Centre d'aide et de recherche d'emploi
MONTMAGNY - L'ISLET

Montmagny | Saint-Fabien-de-Panet
Saint-Pamphile | Saint-Jean-Port-Joli

418 248-9559
1 877 337-9559
lecare.ca

BMR

Avantis
Coopérative

Pour tous vos travaux de rénovation

QUINCAILLERIE - MATÉRIAUX - PEINTURE

www.avantis.coop

Lucie Lachance

NOTAIRE & CONSEILLÈRE JURIDIQUE

NOUVELLE ADRESSE

37, AVENUE BÉLANGER
MONTMAGNY QC G5V 2X4

Téléphone : 418 259-1300

Télec. : 418 259-2101

Llachance@notarius.net



Laurence Hallé, TA

Déclaration d'impôts et comptabilité



SUR RENDEZ-VOUS 29, rang Sainte-Catherine
Saint-Raphaël Qc G0R 4C0

Communiquez avec moi
418-998-1098



FONTAINE PICARD

cabinet de services financiers

418 248-2404 • info@fontainepicard.ca

fontainepicard.ca

Placements garantis • Fonds distincts // Assurance vie • invalidité • maladies graves // Assurances collectives • Rentes collectives

ON EMBAUCHE!

Postulez pour vous joindre à
notre équipe dynamique dans
un contexte sécuritaire!



rh@garant.com



418-259-3225



À nos bureaux du
Lundi au Vendredi

www.garant.com



On vous facilite la tâcheSM

Marie-Eve Proulx officialise les 55 places subventionnées en service de garde pour le futur CPE de Saint-François

C'est le 7 février dernier que la députée de Côte-du-Sud, Marie-Eve Proulx, a officialisé 55 places pour le projet du Centre de la petite enfance de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud en collaboration avec les municipalités voisines de Berthier-sur-Mer et Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud.

par José Soucy, collaborateur-pigiste

Le projet étant déjà monté et le montage financier ficelé, et ce, en plus du terrain acquis pour le futur bâtiment dans le secteur de l'intersection du chemin Saint-François et de la Montée Morigeau, la municipalité n'attendait que l'accréditation de Québec pour aller de l'avant dans cette aventure.

Le conseil, rappelons-le, a déjà autorisé un budget de près de 460 000 \$ pour la construction du centre de la petite enfance, et ce, pour un projet entier évalué entre 1,5 et 2 millions \$.

Par ailleurs, selon les dires de la députée locale, le nouveau centre qui sera sous la direction du CPE Enfant-Bonheur devrait être inauguré au mois de septembre prochain.

Pour le maire de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, Frédéric Jean cette annonce était la dernière marche avant de commencer la construction du CPE espéré par tous, ce qui laisse entendre par le fait même que le Centre des loisirs de Saint-François pourrait encore garder sa vocation temporaire jusqu'à temps que le nouveau bâtiment soit inauguré, toutefois il resterait encore certains détails à régler concernant cette option.

«C'est avec un très grand sentiment de fierté que nous pouvons maintenant annoncer la concrétisation de ce projet tant attendu de la population et des jeunes familles», a déclaré avec enthousiasme, le maire de Saint-François.

Une réponse aux besoins du milieu

Avec l'annonce des 55 places au CPE Enfant-Bonheur pour le projet de Saint-François, et des 21 nouvelles places au CPE Pitatou de Saint-Alexandre, la députée de Côte-du-Sud atteste qu'il s'agit d'un record pour les



Photo: Adobe Stock

Le CPE Enfant-Bonheur pourra accueillir 55 enfants à l'automne 2022 à sa future installation de Saint-François.

familles de la circonscription ainsi que pour celles de la province – record ayant en effet été confirmé le dimanche 6 février dernier par le ministre de la Famille, Mathieu Lacombe avec 13 974 nouvelles places pour l'ensemble du Québec.

«Cet ajout important de places en service de garde sur notre territoire est sans précédent et vient répondre directement aux besoins des parents et des familles de Côte-du-Sud. Nous avons travaillé fort au cours des derniers mois afin que l'ajout de ces places puisse se faire rapidement. Cette grande nouvelle répond également aux besoins du milieu et s'inscrit dans une volonté sincère que nos familles puissent obtenir tous les services de proximité dans notre région et mieux répartis sur le territoire. Un merci spécial au CPE Enfant Bonheur et à la municipalité de Saint-François avec qui j'ai eu beaucoup de plaisir à travailler ce dossier», a conclu Marie-Eve Proulx. 📍

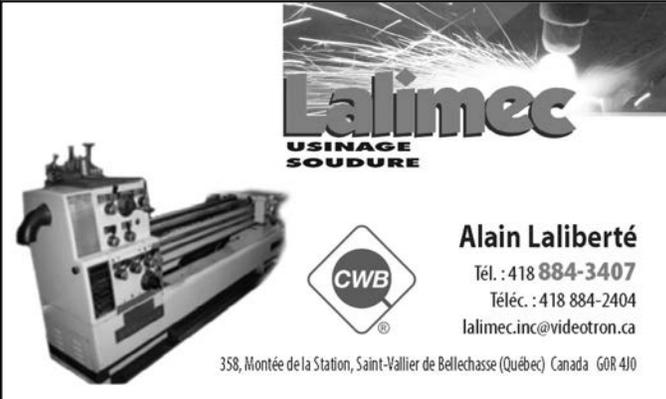


VENTE • LOCATION • ÉCHANGE

160, boul. Taché Ouest
Montmagny Qc G5V 3A5

418 • 248 • 8899

www.lapointeauto.com
WWW.FACEBOOK.COM/LAPOINTEAUTOMOBILEINC/



Lalimec
USINAGE
SOUDURE

Alain Laliberté
Tél. : 418 884-3407
Télec. : 418 884-2404
lalimec.inc@videotron.ca



358, Montée de la Station, Saint-Vallier de Bellechasse (Québec) Canada G0R 4J0



R. B. Q.: 2314-4926-84

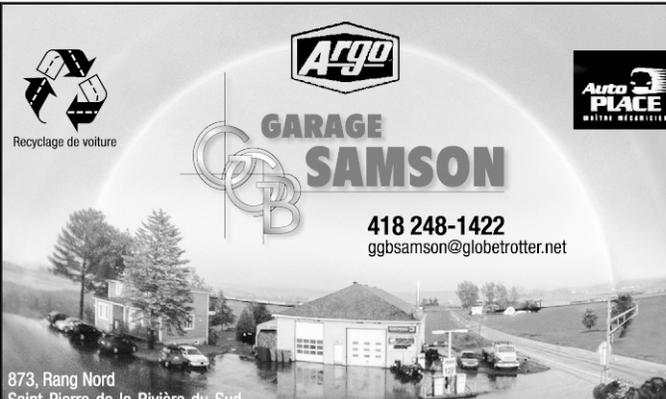
Forage J. & R. Cloutier inc.

- FORAGE DE PUIES ARTÉSIENS
- HYDRO-FRACTURATION
- VENTE ET INSTALLATION DE POMPES

676, ch. St-François Ouest, Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (Qc) G0R 3A0

Tél: 418 259-7490 • Cell: 418 241-8024 • Fax: 418 259-7673

• E-mail: cloujoc@globetrotter.net



 Recyclage de voiture

Argo

GARAGE SAMSON

418 248-1422
ggbsamson@globetrotter.net

873, Rang Nord
Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud
(Québec) G0R 4B0

TRANSPORT LECOMTE

SPÉCIALISTE TRANSPORT NUTRITION ANIMALE

Pascal Lecomte prop.



Les produits métalliques Roy
Fabrication de métal sur mesure

52, boul. Morigeau
Saint-François, Montmagny, QC G0R 3A0

TÉL.: 418 259-2711
FAX: 418 259-2931

www.roymetalinc.com
Nous recrutons

FABRICATION DE MOBILIERS DE MAGASIN
ET COMPOSANTES DE MÉTAL SUR MESURE

Vous avez des symptômes de la COVID-19 ?



Isolez-vous



et faites

**un test rapide
à la maison.**

Pour en savoir plus

Québec.ca/isolement

**On continue
de se protéger.**

Affaires municipales

Les différents sièges des comités et organismes sont désormais pourvus

Chaque début d'année à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, comme, dans la plupart des municipalités du Québec, le conseil désigne des conseillers et conseillères afin de siéger sur les différents comités ou organismes.

✍ par José Soucy, collaborateur-pigiste

Ainsi, pour l'année 2022, le maire, Frédéric Jean garde le siège aux Travaux publics, déneigement et eau potable. Le siège des ressources humaines et de la gestion municipale va à la conseillère Chantal Blanchette et le siège du Comité consultatif d'urbanisme est détenu par le conseiller Jean-Yves Gosselin, comme par ailleurs ceux de la Société de développement et de la Régie intermunicipale Anse à Gilles.

Pour les autres comités, Sandra Proulx et Chantal Blanchette siègent conjointement sur celui des Loisirs et de la vie communautaire et Isabelle Furlotte, est, quant à elle, sur le Comité d'établissement, La Francoière tout en étant aussi responsable des Habitations patrimoniales.

Ensuite, Jean-Yves Gosselin est le responsable la Politique familiale et des aînées et Jean-Guy Saint-Pierre est de retour comme responsable de la Sécurité incendie. Notons au passage que ce dernier a été reconduit à titre d'inspecteur en mauvaises herbes de la municipalité, et ce, pour une durée d'un an, car son travail, selon le Conseil, est reconnu et apprécié de tous.

Finalement, la nouvelle conseillère, Melyssa Talbot Blais est, quant à elle, la nouvelle responsable du Comité Office municipal d'habitation (OMH), anciennement détenu par l'ex-conseiller défait aux dernières élections municipales, Yves Laflamme.

Soulignons également le renouvellement du mandat du directeur incendie, Jacques Théberge pour un an – son travail ayant été très bien noté par les membres du Conseil.

Le principal intéressé a aussi été renommé à titre de garde-feu municipal de sorte qu'il pourra continuer de délivrer des permis de feu à ciel ouvert tout en faisant respecter la réglementation à cet effet dans la localité. 🗣

La Commission municipale rend public son rapport d'audit sur la publication des contrats dans le système électronique d'appel d'offres (SEAO)

La Commission municipale du Québec a publié le 17 février son rapport d'audit de conformité portant sur la publication des contrats dans le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec. Ces travaux d'audit ont été réalisés dans cinq municipalités, soit les villes de Beaconsfield, Saint-Eustache, Saint-Lin-Laurentides, Thetford Mines et Varennes. L'objectif de ces travaux était de déterminer si ces municipalités respectaient les dispositions légales et réglementaires concernant principalement la publication des documents et des renseignements relatifs aux contrats audités dans le SEAO.

Les organismes municipaux sont tenus de publier dans le SEAO des documents et des renseignements notamment sur les contrats de construction et de fourniture de biens et de services d'une valeur égale ou supérieure à 25 000 \$. Les documents et renseignements devant être publiés en matière de gestion contractuelle sont rigoureusement encadrés par des exigences légales et réglementaires. Dans le cadre de cette vérification, la Vice-présidence à la vérification de la Commission municipale a analysé, auprès de chaque municipalité auditée, un échantillon de contrats qui ont été conclus.

Faits saillants

- Le taux de conformité aux dispositions légales et réglementaires sélectionnées varie de 84 à 96%, à l'exception d'une municipalité pour laquelle ce taux est de 39%.
- Des non-conformités ont été observées tout au long de la période visée par l'audit, et ce, tant en 2019 qu'en 2020.
- Les lacunes constatées en ce qui a trait à la publication des documents et des renseignements requis dans le SEAO sont liées, notamment, au non-respect d'exigences concernant la demande de soumissions publique, la liste des contrats conclus et l'estimation du prix du contrat.

À la lumière de ces constats, la Commission municipale a recommandé aux cinq municipalités auditées de prendre les dispositions nécessaires pour que la publication des documents et des renseignements contractuels requis dans le SEAO et sur leur site Internet soit conforme au cadre légal et réglementaire applicable. Toutes les municipalités ont adhéré à cette recommandation. Elles ont été invitées à produire un plan d'action pour sa mise en œuvre et un suivi sera réalisé par la Commission municipale pour évaluer son degré d'application. Ce suivi s'effectue généralement trois ans après la publication du rapport.

«Les contrats municipaux représentent une dépense annuelle d'au moins sept milliards de dollars. Assujetties à des règles précises en matière de gestion contractuelle, les municipalités doivent rendre publics certains documents et renseignements afin d'accroître la transparence et favoriser une reddition de comptes rigoureuse, dans l'intérêt public.»

- Nancy Klein, vice-présidente à la vérification de la Commission municipale du Québec

Source: Isabelle Rivoal, Relations de presse
Commission municipale du Québec

JRM
Jacques & Raynald Morin Inc

230, 6^e avenue
Montmagny (Québec) G5V 3Y7
Tél.: 418-248-0937 Fax: 418-248-8806
info@jrmorin.com

- Pavage • Excavation
- Location de machinerie lourde
- Travaux en génie civile
- Résidentiel et commercial





En achetant localement
En pensant à nos donateurs d'emploi
Vous soutenez nos commerces et entreprises
Vous renforcez votre communauté

- ▲ ABA Construction
- ▲ Autobus L.S.B.C. inc.
- ▲ Bernard Généreux
- ▲ BMR Avantis
- ▲ C.A.R.E. Montmagny-L'Islet
- ▲ Caisse Desjardins de la MRC de Montmagny
- ▲ CFP L'Envollée
- ▲ Dépanneur Servi Express
- ▲ Emballages LM
- ▲ Encans Boulet inc.
- ▲ Ferme horticole Lajoie
- ▲ Fontaine Picard
- ▲ Forage J. & R. Cloutier inc.
- ▲ Garage Corriveau Mario Tech
- ▲ Garage GGB
- ▲ Garage MTY
- ▲ Garant
- ▲ Ghislain Vézina Entrepreneur élec.
- ▲ Gouvernement du Québec
- ▲ Havre des femmes
- ▲ Impression Credo
- ▲ JRM
- ▲ La Maison Funéraire Laurent Normand
- ▲ Lalimec Usinage Soudure
- ▲ Lapointe Auto
- ▲ Laurence Hallé TA
- ▲ Luc Blais Blanchisseur
- ▲ Lucie Lachance notaire
- ▲ Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
- ▲ MS2 Contrôle
- ▲ MTY Express
- ▲ Municipalité de Saint-François
- ▲ OK Pneus André Ouellet

Mot du maire



Chers Citoyens Citoyennes,
Ça y est, c'est officiel, Saint-François a eu la confirmation de la part du ministère de la Famille du gouvernement du Québec octroyant 55 places en garderie subventionnée! Il y aura un Centre de la petite enfance à Saint-François. J'en avais fait mon dossier phare lorsque je me suis présenté à la mairie de Saint-François et tous mes conseillers se sont impliqués au cours des quatre dernières années à poser tous les gestes nécessaires à la concrétisation de ce beau projet porteur pour notre municipalité. Ce projet était attendu de la population et des jeunes familles. Merci à tous ceux qui de près ou de loin ont travaillé sur ce projet porteur pour Saint-François!

Bon mois de Mars!

Frédéric Jean, Maire

Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud

Avis aux lecteurs — Le journal offre gratuitement cet espace à la disposition de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud.

- ▲ Promutuel Assurance
- ▲ Produits métalliques Roy
- ▲ Proxim
- ▲ RABQ
- ▲ Restaurant L'Arrêt Stop
- ▲ Rinfret Volkswagen
- ▲ Service de réparation JP
- ▲ Toiture Innovatoit
- ▲ Transport Lecomte
- ▲ Vallée des prairies
- ▲ VTT
- ▲ Weed Man
- ▲ Zoom Emploi – Salon virtuel pour chercheurs d'emploi

Heures réduites au restaurant - manque de personnel

SUIVEZ-NOUS

NOUVEL HORAIRE

RESTAURANT

418.259.7704

OUVERT

Lundi et Mardi 6h à 14h
Mercredi au Dimanche 6h à 20h



DÉPANNEUR

418.259.7515



OUVERT

TOUS LES JOURS 6h à 23h



On est prêt!
Et vous?
#semelajoie

www.famillelajoie.com
Jardiner. Aménager. Entretien. Apprendre.

Saint-Vallier | 418.884.3124

- ☑ Résidentiel
- ☑ Commercial
- ☑ Industriel

R. B. Q. 8110-0398-16

418 259-7440
télé. **418 259-7477**

André Blais, entrepreneur général
300, boul. Blais Ouest • Berthier-sur-Mer




LM

Postes disponibles maintenant!

MANŒUVRE À LA RESCousse

Tu préfères le travail manuel au travail de bureau? Emballages LM a plusieurs postes emballants pour toi! Un réel esprit d'équipe, douze surprises et plus par année et possibilité de faire du covoiturage.

As-tu envie de venir à la cabane à sucre avec nous?

rh@emballageslm.com - 418-259-7710 #254

La chronique du pompier SERVICE INCENDIE ST-FRANCOIS



Le monoxyde de carbone!

✍ par Jacques Théberge, directeur incendie

Saint-François et Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud

Le monoxyde de carbone (CO) est produit lorsqu'un véhicule ou un appareil brûle un combustible comme l'essence, l'huile, le gaz naturel, le kérosène, le propane et le bois. Le CO est inodore, incolore, sans saveur et non irritant. Il est impossible pour l'être humain d'en détecter sa présence. Il cause des centaines d'intoxications annuellement au Québec, dont une quinzaine sont mortelles. Seul un avertisseur de CO peut détecter sa présence. Un avertisseur de fumée ne protège donc pas contre le CO à moins qu'il soit combiné au CO à vérifier avec les détaillants.

Les intoxications surviennent lorsque l'appareil de combustion fonctionne mal ou lorsqu'un moteur est utilisé dans un espace fermé ou mal ventilé tel qu'un garage d'auto. Les bébés, les jeunes enfants, les femmes enceintes, les personnes âgées et les personnes atteintes de maladies respiratoires ou cardiaques sont plus sensibles aux effets du CO. Les symptômes d'une intoxication au CO s'apparentent souvent à ceux d'une indigestion alimentaire. Les faibles expositions au CO se traduisent par des maux de tête frontaux, nausées et fatigue et lorsque la concentration de CO est plus importante des étourdissements, vomissement, évanouissement, coma allant même jusqu'au décès.

Les avertisseurs de monoxyde de carbone s'installent à n'importe quelle hauteur sur le mur ou au plafond, car le CO se répand également dans l'atmosphère, mais devrait être hors de portée des enfants et des animaux. Les endroits idéaux sont près de la porte du garage attenant à la maison, dans le corridor, près des chambres à coucher et en résumé un par étage de la maison pas trop près des appareils à combustion.

Testez l'alarme de votre appareil en maintenant enfoncé le bouton test jusqu'à ce que l'alarme retentisse. Le temps de réaction peut prendre jusqu'à 20 secondes. **C'EST LA SEULE MANIÈRE APPROPRIÉE DE TESTER L'AVERTISSEUR DE CO.**

Que faire si mon avertisseur s'active? Composez le 9-1-1. Éteignez les appareils à combustion, faites sortir rapidement à la personne présentant des symptômes d'intoxication. Ne retournez pas à l'intérieur des lieux contaminés; attendez l'autorisation du Service incendie qui confirmera qu'il n'y a plus de risques d'intoxication. 🔔

**PEINTURE DE COUVERTURE AGRICOLE
BLANCHISSAGE - NETTOYAGE D'ÉTABLE
SABLAGE AU JET DE SABLE**

Luc Blais
Tél. : (418) 259-7483

292, ch. Rivière-du-Sud,
Saint-François, Qué. G0R 3A0



**AGIR POUR
MLKRD**

Pour joindre le député fédéral :
BERNARDGENEREUX.CA



**BERNARD
GÈNÈREUX**
MONTMAGNY—L'ISLET—
KAMOURASKA—RIVIÈRE-DU-LOUP

**Profitez de
conseils
sans vous
déplacer**

**Rencontrez un conseiller dans le
confort de votre salon**

Le service de vidéoconférence Web vous permet d'obtenir
des conseils ou d'assurer le suivi de votre dossier tout en
optimisant votre temps.

Prenez rendez-vous :
418 248-4884 ou
1 877 606-4884



Desjardins

Caisse de la MRC de Montmagny

ÉVÈNEMENT VIRTUEL

Tu penses à changer d'emploi?

7 au 25 mars 2022

zoom
emploi
MONTMAGNY-L'ISLET

Avec la participation financière de :

Québec

emploismontmagnylislet.com

Là pour vos besoins

Le Comptoir d'entraide de Saint-François est là pour répondre à vos besoins. Sur place, vous avez accès à de beaux vêtements pour bébés, enfants et adultes pour un prix variant de 0,50\$ à 5\$. Le local est ouvert les jeudis de 13 heures à 15 heures. Il est situé au 3^e étage de la Maison de la paroisse. Une personne bénévole est là pour vous servir. ☪

Source : Lorraine Lamonde pour l'équipe de bénévoles
Comptoir d'entraide de Saint-François



Sont retournés vers le Père...

Madame Jacqueline Robin Denault décédée le 22 janvier 2022 à



l'âge de 87 ans à l'Hôpital de Montmagny. Elle était l'épouse de feu monsieur Alphonse Denault. Elle était la fille de feu monsieur Eugène Robin et de feu dame Rose-Anna Guillemette. Elle demeurait à Montmagny, autrefois de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud. Elle laisse dans le deuil : sa fille Diane Denault (Jean Paré, ses petites-filles :

Myriem (Mathieu Boivin, Vanessa (Benoît Fecteau, son arrière-petit-fils Éliot et sa sœur Claudette (Jean-Marie Gaudreau. Elle était la sœur de : feu Wilfrid, feu Yolande, feu Paul-Eugène et feu Paul-Émile. Elle laisse également dans le deuil ses neveux et nièces, cousins, cousines et ami(es). En raison des circonstances actuelles, une rencontre a eu lieu en toute intimité avec les membres de sa famille. ☪

Madame Karine Lamonde-Boulet décédée le 23 janvier 2022 à l'âge



de 43 ans. Elle était la fille de madame Marianne Lamonde et de monsieur Richard Boulet. Elle était la petite-fille de feu Gonzague Lamonde et de feu Irène Cloutier de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud et de feu Paul-Émile Boulet et feu Jeanne Roy de Montmagny. Elle demeurait à Lévis. Elle laisse dans le deuil son fils Cédric, ses parents :

Marianne Lamonde et Richard Boulet, ses frères : Guillaume Lamonde-Boulet (Brigitte Chaput, Vincent Lamonde-Boulet (Mélanie Carrier, ses neveux et nièces : Julianne, Thomas, Raphaël, Louis-Philippe, Eliott et Loïc. Elle laisse également dans le deuil de nombreux oncles et tantes des familles Lamonde et Boulet, ses cousins, cousines et plusieurs ami(es). En raison des nouvelles directives de la Santé publique, une rencontre a eu lieu en toute intimité avec les membres de sa famille. ☪

**APPELLE-MOI
POUR TE LIBÉRER UN PEU**

418 838-4095 Lévis et environs
1 877 559-4095 Sans frais

Tel-Écoute
DU LITTORAL
Ligne d'écoute téléphonique.
Confidentiel.

Monsieur Auguste Lamonde décédé le 28 janvier 2022 à l'âge de 76



ans à l'Hôpital de Montmagny. Originaire de Saint-François, il était le fils de feu madame Julienne Paré et de feu monsieur Évariste Lamonde. Il laisse dans le deuil ses frères et sœurs : Michel (Louisette Pellerin), Guy (Marcella Dumont), Anne-Marie (Julien Bonneau), Anita (Arthur Chouinard), Lucien (Monique Turcotte), Gilles (Marie Marcoux), Lise (Jacques Bru-

lotte), Denise (André Caron), ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins et cousines, amis(es). Une célébration hommage aura lieu le samedi 14 mai 2022 à 15h à la salle commémorative du Complexe Funéraire Laurent Normand. Les cendres seront déposées par la suite au cimetière de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud. ☪

**La Maison Funéraire
Laurent Normand**

**MONTMAGNY
BELLECHASSE
L'ISLET-SUD**

**Jean Normand, T.D.L.
Pierre Normand, T.D.L.**

116, avenue Sainte-Julie
Montmagny (Québec) G5V 2M1
T 418 248-0545
Sans frais : 1 888 248-0545
www.laurentnormand.ca

Ferme Boulet inc.

Sa passion a fait naître une lignée de fiers producteurs

La passion pour l'agriculture d'Alfred Boulet est chose connue à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud. Depuis l'achat de la ferme en 1960 à l'âge de 21 ans, sa passion d'abord partagée avec son épouse, feu Jeannette Cloutier, puis transmise aux sept enfants du couple n'a cessé de placer la réussite de l'entreprise sous les projecteurs.

✍ par Raynald Laflamme

C'est ainsi que l'entreprise familiale se trouve à nouveau sur les feux de la rampe dans le cadre d'un dossier portant sur la relève de grands agriculteurs qui ont leur nom inscrit au Temple de la renommée de l'agriculture du Québec publié le 5 janvier dernier dans La Terre de chez nous. Alfred Boulet avait obtenu cet honneur en 2011. La journaliste Martine Veillette rappelle dans ce large portrait familial de grands pans de l'histoire de l'entreprise :

- ◀ Troupeau Holstein de race pure
- ◀ Fondation de l'entreprise Encans Boulet
- ◀ Présidence de l'Exposition agricole de Montmagny
- ◀ Alfred Boulet reçoit une 1^{re} mention à vie de Maître-éleveur en 1988.
- ◀ Alfred et son fils Simon recevait pour une 2^e fois la mention Maître-Éleveur en 2005.

Aujourd'hui

- ◀ Simon Boulet et son fils Kevin assume la direction de la ferme laitière qui compte 400 têtes.
- ◀ Simon et Kevin ont reçu en 2020 la mention Maître-Éleveur.
- ◀ L'érablière Boulet Délices à l'érable compte 10 000 entailles.
- ◀ Les Encans Boulet sont l'affaire de Johanne Boulet. Pierre, son frère, n'est jamais loin, à titre d'encanteur de renommée, ici au Canada et aux États-Unis.

Un dossier à lire dans *La Terre de chez nous*. 📖



Photo : Gracieuseté de la Ferme Boulet

Simon Boulet et Mariette Gagnon ont repris la ferme familiale avec leur fils Kevin (au centre). Ils posent en compagnie de la conjointe de Kevin, Josiane Chabot, et de leurs petites-filles, Lynzi et Abby.

Encans Boulet inc.
Tél.: 418-241-6459
www.encansboulet.com

VENTE À L'ANNÉE !

Achetez :

- À la ferme
- Par téléphone : 418-259-7761
- Par courriel : bio@valleedesprairies.com
- En ligne : www.valleedesprairies.com

Livraisons :

- Au Marché du Fermier
- À domicile

**99, chemin de l'Aqueduc,
St-François-de-la-Rivière-du-Sud**

PRODUITS LOCAUX SANTÉ
FRUITS, LÉGUMES, AIL, POULETS, OEUFS

**Disponibles directement
chez vous à
Saint-François !**

Comment vivons-nous la Covid-19 à la FrancoLièvre ?

Nous vivons encore cette année beaucoup d'adaptations et de changements.

✍ par Edouard Gendron et Benjamin Lemieux

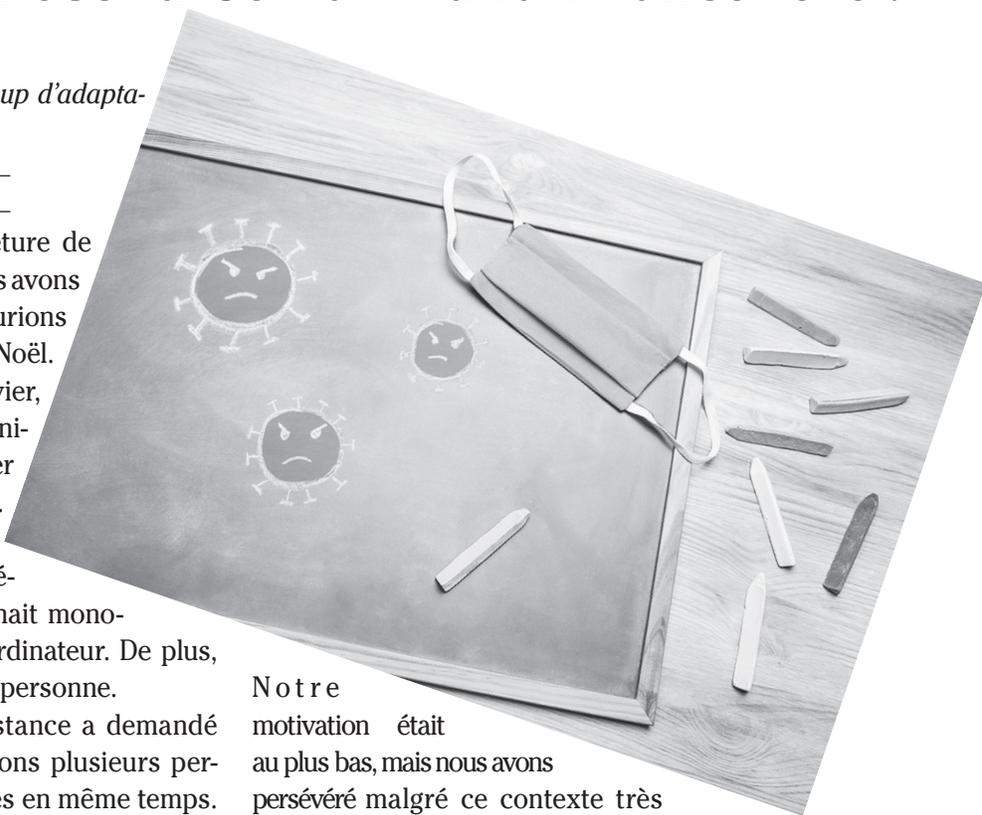
D'abord, nous avons eu la fermeture de l'école le 21 décembre dernier. Alors nous avons manqué notre activité de Noël. Nous aurions eu une journée pyjama et un bingo de Noël. Le retour à l'école devait être le 6 janvier, mais vue la situation et les consignes sanitaires nous avons été obligés de débiter l'enseignement à distance à la maison. Cette façon d'apprendre a duré jusqu'au 14 janvier. Tout au cours de cette période, nous avons trouvé que ça devenait monotone d'être toujours devant l'écran d'ordinateur. De plus, nous ne pouvions pas voir nos amis en personne.

L'horaire de l'enseignement à distance a demandé beaucoup d'organisation, car nous étions plusieurs personnes à avoir des rencontres virtuelles en même temps.

Notre motivation était au plus bas, mais nous avons persévéré malgré ce contexte très particulier et hors de l'ordinaire. Nous devons aussi porter le masque en tout temps dans l'école.

Maintenant, nous sommes de retour à l'école, mais il y a plusieurs élèves qui sont retirés de l'école en isolement pour 5 jours à cause de la Covid. À ce moment, les élèves reçoivent du travail à faire et de l'enseignement à distance. Parfois, ce sont nos enseignants qui sont en isolement et qui nous enseignent de leur maison et nous nous sommes à l'école.

O U F ! Nous espérons ne pas avoir à revivre ces expériences plutôt désagréables. ☹



Autobus L.S.B.C. inc.

ÉCOLIERS

10, chemin des Prairies Est
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
(Québec) G0R 3A0
Tél. et fax: 418 259-7140
autobuslsbc@videotron.ca



BIÈRES DE MICROBRASSERIE

PLUS DE 50 VARIÉTÉS



Fromages fins



LUNDI AU MERCREDI – 6 h à 20 h

JEUDI AU VENDREDI – 6 h à 21 h

SAMEDI – 7 h à 21 h

DIMANCHE – 7 h à 20 h

Mireille, Luc, Chloé et Simon-Pierre pour vous servir

☎ Dépanneur Servi-Express St-François

418-259-1234

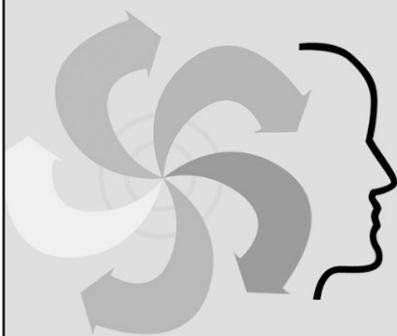
335, ch. St-François Ouest, Saint-François

ZONE BONBONS



| Café





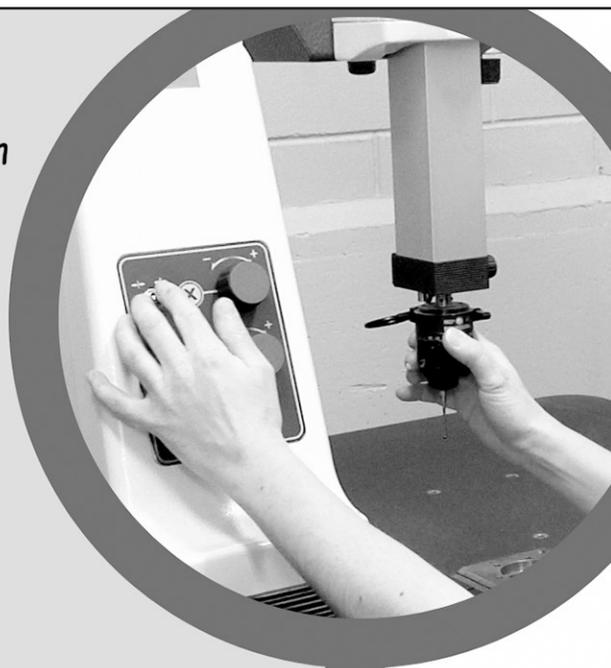
*Centre de formation
professionnelle
de l'Envolée*

Inscris-toi au programme **Usinage**

Viens apprendre avec les pros!

- **Entrée en tout temps**
- **Formation individualisée**
- **Horaire variable**

Pour information :
centrefpenvolee@cscotesud.qc.ca
418 248-2370 poste 4750
cfpenvolee.com



Centre
de services scolaire
de la Côte-du-Sud

Québec

3

choses à savoir sur la crise de la biodiversité

Maxime Bilodeau – Le Détecteur de rumeurs
Agence Science-Presse (www.sciencepresse.qc.ca)

On parle davantage de la crise climatique que de l'érosion de la biodiversité. Les deux crises sont pourtant d'égale importance, constate le Détecteur de rumeurs.

1— La perte de biodiversité est un problème majeur

Chaque année, à l'approche de sa traditionnelle réunion de Davos, en Suisse, le Forum économique mondial publie un rapport portant sur les risques majeurs qui pèsent sur le monde. Et chaque année depuis au moins une décennie, la perte de biodiversité due aux activités humaines figure sur la liste des menaces qui, selon le Forum, devrait monopoliser notre attention.

Un rapport de la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES), publié en 2019, détaille l'enjeu. Selon ce groupe international d'experts sur la biodiversité, «la santé des écosystèmes dont nous dépendons, ainsi que toutes les autres espèces [animales et végétales], se dégrade plus vite que jamais.» Certains parlent carrément de sixième extinction de masse.

Les chiffres sont éloquentes. Le rapport de l'IPBES estime qu'environ un million d'espèces animales et végétales étudiées sont aujourd'hui menacées d'extinction à plus ou moins brève échéance (voir les détails sur leur méthode d'estimation en encadré). Plus de 40% des espèces d'amphibiens, près de 33% des récifs coralliens et plus d'un tiers de tous les mammifères marins, sont en danger de disparition, tout comme 10% des espèces d'insectes.

L'érosion de la biodiversité va de pair avec l'effondrement des écosystèmes, lesquels sont mis sous forte pression en raison de l'exploitation des ressources, des changements climatiques et de la pollution, entre autres. Selon l'IPBES, 75% de l'environnement terrestre et environ 66% du milieu marin ont été significativement modifiés par l'humain. Plus du tiers de la surface terrestre et près des trois quarts des ressources en eau douce sont maintenant destinés à l'agriculture ou à l'élevage.

2— La Conférence des parties (COP) de la biodiversité manque elle aussi d'ambitions

Quelques semaines avant la Conférence de Glasgow sur les changements climatiques, la COP26, un autre grand sommet international se déroulait à Kunming, dans le sud-ouest de la Chine. Comme son nom l'indique, la 15^e COP de la Convention sur la diversité biologique des Nations unies (COP15) est consacrée à la conservation de la nature. La réunion rassemblait, en personne ou virtuellement, 196 délégations du monde entier.

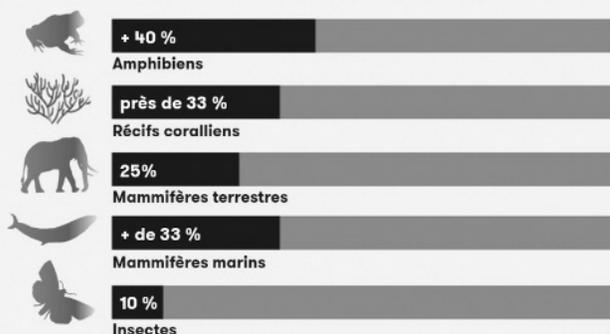
À l'issue de la première partie de la COP15, un texte commun a été adopté: la Déclaration de Kunming. Les États membres s'engagent à négocier un cadre mondial efficace et ambitieux pour la protection de la biodiversité d'ici à 2030, mais sans se fixer d'objectifs concrets ni trop contraignants. «Nous ne pouvons pas nous satisfaire du rythme de progression à ce stade. Mais la bonne

nouvelle est que nous pouvons encore stopper et renverser le déclin si nous prenons maintenant des actions urgentes», a d'ailleurs affirmé Bruno Oberle, directeur général de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) à la suite de ce cycle de négociations. Celui-ci se poursuivra au printemps prochain, lors de la seconde partie de la COP15, qui se tiendra aussi en Chine.

ESPÈCES MENACÉES D'EXTINCTION

Pourcentage moyen d'extinction dans de nombreux groupes d'espèces : **25%**

Environ 1 million sur un total estimé de 8 millions



Source: IPBES (2019)



www.patrimoinesaintfrancois.org

Un bref aperçu de la collection photos de la Soirée canadienne de 1979. Photos capture d'écran autorisée.

Du nouveau sur le site de la Société de conservation du patrimoine de Saint-François

La Soirée canadienne de 1979 maintenant en photos

Le 4 février dernier, j'ai terminé l'album de photos sur la Soirée canadienne de 1979. Pour y accéder, allez sur le site à l'onglet « ALBUMS D'ANCIENNES PHOTOS », allez vers le bas et cliquez sur l'album « Soirée canadienne de 1979 à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud. Nous y avons déposé 228 photos que nous avons obtenues en prenant des captures d'écran du vidéo qui se trouve sur You Tube.

J'y ai mis les noms des personnes que je connaissais, nous y retrouvons, Jean-Marie Garant, son épouse Jeannine Morin, Louis Boissonneault, Joseph-Aimée Blais, Yves Laflamme, son épouse Rolande Gamache, Hubert Théberge, Louis Bilodeau (animateur), Jacques Chabot, son épouse Claire Garant, Réal Noël, Denis Laflamme, Germain Laplante, Jacques Dumas, son épouse Renée Aubé, Robert Simard, son épouse Gracia Garant, Omer Simard, son épouse Jacqueline Morin, Benoît Laflamme, Norbert Morin, son épouse Diane Gendron et Georges Boulet.

Il reste des personnages à identifier. Éventuellement, j'identifierai quelques personnes que monsieur Bilodeau a nommé dans le vidéo. Si vous connaissez quelques personnes sur les photos qui ne sont pas identifiées, vous n'avez qu'à m'envoyer la photo par courriel (lgarant@cybercat.net) avec le nom des personnes sur la

photo et je ferai l'ajout sur internet.

Que de beaux souvenirs que cette soirée de 1979, nous y voyons tellement de beaux costumes et des talents impressionnants. J'ai mis le vidéo sur YouTube le premier décembre et en date d'aujourd'hui, le 4 février, il y a eu 1 550 visionnements. C'est quand même impressionnant de voir combien de personnes ça peut intéresser.

Alors amusez-vous bien avec ces photos et à la prochaine. ☺

Source: Louis-Marie Garant, bénévole
Société de conservation du patrimoine de Saint-François



Auto PLACE
MAÎTRE MÉCANICIEN
www.autoplace.ca

GARAGE CORRIVEAU
MARIO TECH

- Freins
- Pneus
- Suspension
- Mise au point

- Silencieux
- Vidange d'huile
- Air climatisé
- Autre

2, boul. Taché Ouest
Montmagny Qc G5V 3A1

☎ 418-248-3634

MARIO THÉBERGE PROPRIÉTAIRE





TOITURE INNOVATOIT
UN TOIT DURABLE - UN SERVICE IMPECCABLE

RBQ : 5737-2690-01

FERBLANTIERS COUVREURS
BARDEAUX D'ASPHALTE ET D'ACIER
TOIT MÉTALLIQUE
DÉNEIGEMENT DE TOITURE
REVÊTEMENT EXTÉRIEUR

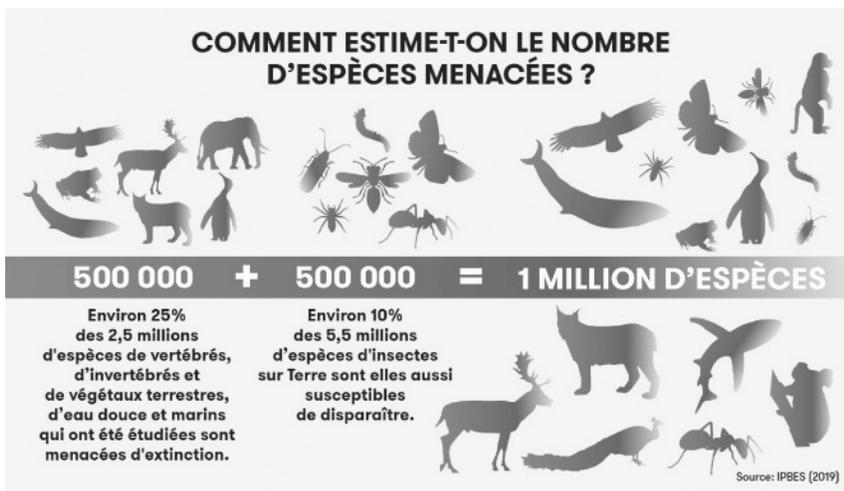



INNOVATOIT.COM 

418.554.4352

 24/7

Suite de la page 16



Le cadre actuellement en discussion s'articule autour de 21 cibles distinctes à atteindre. Il est par exemple question d'accroître la surface des aires protégées, de limiter les disparitions d'espèces, de diminuer la pollution et de supprimer les subventions néfastes à la biodiversité. Une quarantaine d'indicateurs devraient permettre une forme de suivi de ces objectifs.

La pression sur les États membres est grande. Aucun des 20 objectifs d'Aichi pour la biodiversité, adoptés lors de la COP10 à Nagoya, dans la préfecture d'Aichi, qui couvraient la période allant de 2011 à 2020, n'a été entièrement réalisé, lit-on dans le 5^e rapport sur les Perspectives mondiales de la diversité biologique. «L'humanité se trouve à la croisée des chemins pour ce qui est de l'héritage que nous souhaitons laisser aux générations futures», note le rapport.

3— La seule conservation de la nature ne suffira pas

Le rapport de l'IPBES souligne qu'il n'est pas trop tard pour agir, mais que les actions doivent être plus ambitieuses. Seuls des «changements transformateurs» permettront de «conserver et de restaurer la nature et d'ainsi sauvegarder les fondements mêmes de nos économies, nos moyens de subsistance, la sécurité alimentaire, la santé et la qualité de vie dans le monde entier».

Par «changements transformateurs», l'IPBES entend un changement fondamental qui prend en considération les facteurs technologiques, économiques, sociaux et politiques. Aussi bien parler d'une métamorphose complète de nos modes de vie. Pour l'instant, les mesures de protection de la biodiversité consistent surtout à créer et agrandir des aires protégées, comme des parcs nationaux et des zones de protection marine.

Au Canada, le gouvernement Trudeau vise ainsi à protéger 25% de ses terres et océans d'ici 2025, un pourcentage qu'il veut voir augmenter à 30% d'ici 2030.

Au Québec, le gouvernement Legault s'est lui aussi engagé à transformer 30% du territoire en aires protégées d'ici 2030, même s'il a été critiqué pour avoir coupé les coins ronds afin d'atteindre sa précédente cible de 17%. 🌱

Infographies : Vincent Devillard
 Lien vers l'article original
<https://www.sciencepresse.qc.ca/actualite/detecteur-rumeurs/2021/12/14/3-choses-savoir-crise-biodiversite>

Je suis proche aidant... et ma santé dans tout cela?

Au Québec, les proches aidants comptent pour 1,6 million de personnes. C'est beaucoup de monde! Le nombre de proches aidants est en croissance continue. Leur implication contribue significativement à notre société. Pourtant, jusqu'à tout récemment, avant la pandémie de la COVID-19, ils travaillaient dans l'ombre.

Leurs tâches vont de la prise en charge des besoins quotidiens de l'aidé, notamment fournir des soins d'hygiène, aider à se vêtir, faire les courses et les repas, entretenir la maison jusqu'à la gestion des rendez-vous médicaux, des services d'aide à domicile, du transport et du budget. En plus de ces tâches quotidiennes, l'aidant offre son soutien moral et veille au bien-être et à la sécurité de l'aidé. Inévitablement, plusieurs d'entre eux sont confrontés à une accumulation de stress et de fatigue lié à ses responsabilités.

L'importance de prendre soin de sa santé devient alors primordiale.

- Gardez contact avec vos amis et votre famille par les moyens suivants : courriels, appels vidéo, médias sociaux, appel téléphonique,
- Pratiquez la pleine conscience par les moyens suivants : méditation, étirement ou encore respirations profondes.
- Essayez de dormir suffisamment, manger des repas sains et faire régulièrement de l'exercice.
- Accordez-vous du répit.
- Concentrez-vous sur les aspects positifs de votre vie et sur les choses que vous pouvez contrôler.
- Restez informé, mais accordez-vous des pauses des médias sociaux, des journaux et des bulletins d'information.
- **Faites preuve de bienveillance et d'empathie envers vous-même** et les autres.

Ado-Re: un service de répit pour vous

Utiliser un service de répit, comme le service de répit Ado-Re du Centre d'action bénévole des MRC de Montmagny et de L'Islet peut être une bonne façon de prendre soin de sa santé. Ce service vous permet, à très



faible coût, de prendre une pause de votre présence auprès de l'aidé, pendant que ce dernier bénéficie d'un moment agréable et stimulant grâce à une personne formée. Contactez Rosalie Bilodeau, intervenante répit proche aidant, 418-248-7242, poste 113.

Et si vous ressentez le besoin de parler, de faire partie d'un groupe d'entraide pour proche aidant (secteur MRC Montmagny: Saint-Fabien et Montmagny) ou d'avoir du soutien individuel, l'intervenante du Centre d'action bénévole des MRC de Montmagny et L'Islet est là pour vous accompagner. Contactez Anne-Marie Carlos Bélanger, intervenante proche aidant, au 418-248-7242, poste 107. ☺

**Source: Andrée-Anne Fortin, conseillère à l'action bénévole
Responsable des communications
Centre d'action bénévole des MRC de Montmagny et de L'Islet**

**24h/24
7jours/7**

**Hébergement
Consultations externes
Services jeunesse
Sensibilisation**

**Tous nos services sont
confidentiels et gratuits**

Le Havre des Femmes
Maison d'aide et d'hébergement
pour femmes et enfants victimes
de violence conjugale

418-247-7622
Ou via SOS Violence Conjugale 1 800-363-9010

www.lehavredesfemmes.com



Deux semaines assez spéciales

par Léa-Rose Marceau et Charles Blais

NOS GESTES, UN+ POUR LEUR RÉUSSITE!



DU 14 AU 18 FÉVRIER 2022
LES JOURNÉES DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE
#JPS2022

MERCI D'ÊTRE PORTEURS DE SENS

Du 31 janvier au 11 février dernier, c'était la semaine de la sécurité dans les transports scolaires. C'est un moment de rappeler les règles à respecter dans l'autobus, soit de ne pas mettre ses pieds dans l'allée. Il ne faut assurément pas placer sa tête dans les fenêtres et ne pas se lever debout. S'il-vous-plait, il est important de respecter ces règles-là.

Semaine de la persévérance

Du 14 au 18 février, c'était la semaine de la persévérance. Pendant celle-ci, nous pouvons porter un ruban de couleur vert et blanc en symbole de la persévérance. Les professeurs ont organisé une collation spéciale ayant la couleur de la persévérance, soit le vert, entre autres, une délicieuse pomme verte. Cette semaine est le moment de se rappeler l'importance de ne pas lâcher même si nous n'avons pas le goût et que nous trouvons difficile notre travail. La persévérance nous permet d'aller toujours plus loin. 🍎

Entrevue avec Marie-Pier Boucher

Ce mois-ci, nous vous présentons une éducatrice en service de garde scolaire très travaillante. Elle s'appelle Marie-Pier Boucher.

par Élodie Jolin et Lily-Rose Morin

Voici les tâches qu'elle doit exercer: assurer la sécurité des enfants, organiser des activités intéressantes et divertissantes et faire en sorte que les enfants aiment leur temps au service de garde. Cette dernière travaille dans notre commission scolaire depuis septembre 2021. Nous sommes sa première école et choyés de l'avoir parmi nous.



Elle a choisi de travailler dans ce domaine parce qu'elle aime les enfants et aussi car les journées sont très différentes à chaque jour et avec de nouveaux défis. Les études nécessaires pour effectuer ce travail est un AEP en service de garde. Ce programme d'études prépare à l'exercice de la profession d'éducatrice en service de garde en milieu scolaire.

Ce qu'elle aime de ce travail, c'est de faire des activités avec les enfants et avoir des discussions avec eux pour mieux les connaître. Ce qu'elle trouve le plus difficile, c'est la gestion des conflits entre les enfants. En travaillant dans les écoles, elle aime l'ambiance et l'esprit équipe.

Dans ces moments libres, elle adore passer du temps avec sa famille et cuisiner. Celle-ci a deux enfants Émile 5 ans et Nathan 11 ans. Cette éducatrice est native de Berthier-sur-Mer, mais elle habite maintenant à Saint-Pierre-de-la-rivière-du-sud. Nous pouvons dire que madame Marie-Pier est multitâches parce qu'elle remplace dans plusieurs classes quand les enseignants sont absents en raison de la Covid-19 et qu'ils enseignent de la maison. Un gros merci à toi! 🍎



La fameuse sortie en ski

par Léa-Rose Marceau et Charles Blais

Les classes de la maternelle 5 ans sont allées au Centre de plein air de Lévis le jeudi 10 février dernier. Ils ont fait du ski et de la glissade. La classe de première année de madame France a aussi participé à cette merveilleuse activité. Étant donné qu'ils sont plus jeunes ces derniers ont descendu une petite montagne. À l'aide d'un tapis roulant, ils pouvaient remonter celle-ci. Les élèves de ces classes ont vraiment apprécié ce séjour à ce centre. 🍎



Remerciements à la SSJB locale pour son don

✍ par Gabrielle Coulombe et Juliette Jean

Nous voulons remercier la Société St-Jean-Baptiste avec la collaboration de mesdames Carmen Boulet et Mireille Fournier pour leur don de 2038\$ à notre école. Avec ce montant, monsieur Éric Lavoie, notre directeur, a acheté des caméras documents qui servent à projeter différents travaux des élèves, du matériel et des livres sur le tableau interactif servant à l'enseignement. Les élèves peuvent bien voir ce que les enseignants présentent. Elles peuvent aussi servir aux enseignants pour faire l'école à la maison. C'est vraiment un outil facilitant le travail des enseignants et aidant les élèves à mieux visualiser le travail. MERCI du fond du cœur! 🙏



Reprise de l'activité privilège B-12 gagne sur C-19

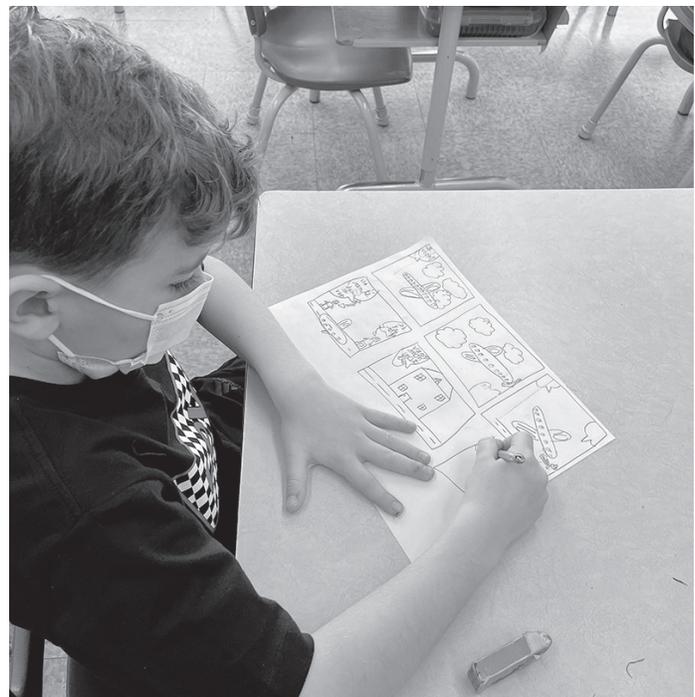
✍ par Gabrielle Coulombe et Juliette Jean

Le vendredi 11 février, les élèves de l'école La Francolière ont eu la chance de reprendre leur activité privilège du 21 décembre. Cette journée-là avait été annulé en raison de la Covid-19. Pour l'occasion, ils se sont mis en pyjamas et ont joué au bingo de Noël. Les récompenses étaient en lien avec cette fête. Les élèves ont aimé cette journée formidable. Ceux-ci avaient hâte de faire cette activité. 🙏



✍ par Edouard Gendron et Benjamin Lemieux

Les 7, 8 et 10 février, monsieur Serge Gaboury, dessinateur chez *Les Débrouillards*, les *Explorateurs Délire*, *La Terre de Chez nous* et *VéloMag*, est venu dans chacune des 9 classes pour nous montrer comment faire des dessins pour des bandes dessinées. Pour la maternelle, chaque enfant a pu demander un dessin à l'artiste très talentueux. Les élèves plus grands ont créé leur bande dessinée accompagnés de monsieur Serge qui leur donnait des trucs. C'était un moment très enrichissant! 🙏



L'art de la BD par Serge Gaboury

Du Samoyède aux petits poussins que du bon temps

De la visite unique en classe pour les élèves de la maternelle 4 ans.



✍ par Valérie Savoie,
Edouard Gendron et Benjamin Lemieux

En décembre, l'éducatrice de la classe, madame Sarah, avait invité son père accompagné de son chien Kyra, un samoyède. Le chien était dans la maternelle. Les élèves ont pu le flatter. Ils étaient bien contents.

Le 8 février, madame Gabrielle Roy, la mère d'Édouard est venue dans la classe avec de magnifiques petits poussins pour vivre une activité mémorable. Il y avait un poussin par élève. Ils ont pu les tenir dans leur main. C'était magique pour eux! ☺



Weed Man®
ENTRETIEN DE PELOUSES
ESTIMATION GRATUITE

715, boul. Taché Ouest
Montmagny (Québec) G5V 3R8
Tél. : 418 248-7970
Sans frais : 1 800 463-4877

PARTOUT POUR TOUT / EVERYWHERE FOR EVERYTHING
1 888-812-6344

VIT inc.
Opérations-Ventes | Operations-Sales
Matthew Bolduc
matthew@vit-inc.ca
www.vit-inc.ca

25-1, RUE DE L'ÉTANG
ST-FRANÇOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD
(Québec) G0R 3A0

☎ 418 472-1222
☎ 418 472-0871
☎ 418 291-3825

GHISLAIN VÉZINA
ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN
Industriel - Commercial - Résidentiel

Magasin de matériel électrique
418 234-1360
3, du Bassin Sud, Montmagny • RBQ: 8310-7359-06

Service de réparation JP

Jean Proulx

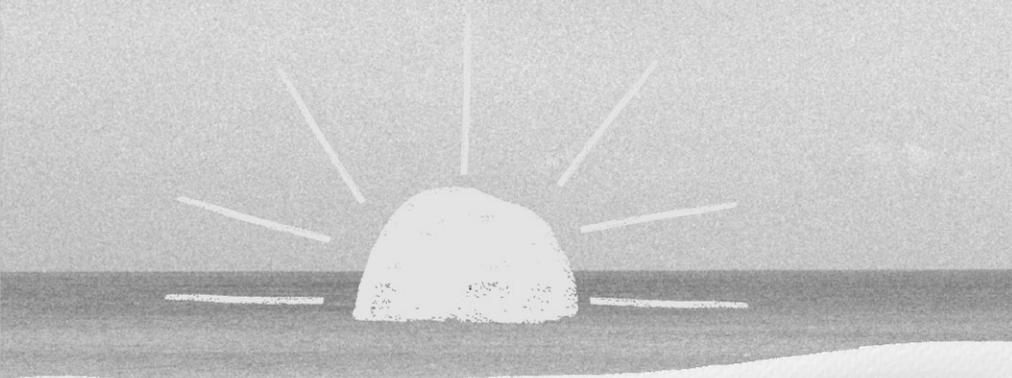
- ☉ Location de tracteur
- ☉ Réparation et soudure de machinerie agricole
- ☉ Unité mobile
- ☉ Déneigement

1125, rang Coteau Sud
St-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud
G0R 4B0

Tél./Fax : 418 248-4186
Cell. : 418 291-1159

BUCKET LIST ÉTÉ 2022

- ☑ S'amuser sans fin
- ☑ Rire comme des petits fous
- ☑ Vivre de nouvelles aventures



ALERTE RECRUTEMENT !

La municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud peut t'aider à accomplir ces désirs ! Nous sommes à la recherche de plusieurs candidats.es pour occuper différents postes estivaux !

Camp de jour

Piscine

Responsable du camp

Sauveteur en chef

Animateurs/Animatrices

Sauveteurs

Accompagnateurs

Moniteurs en sécurité aquatique

NOUS ATTENDONS TON CV ET TA LETTRE DE MOTIVATION À
CAMPESTFRANCOIS.CA

le Québec passe en 2^e vitesse

Titre: *Génération 1970*
2^e tome
Sous-titre: *Swinging Seventies*
Auteur: Jean-Pierre Charland
353 pages
Publié le 24 novembre 2021

✍ Une critique de Léon Jalbert

Résumé

Ville de Québec 1975. Après une année à apprivoiser son nouvel univers universitaire, le jeune Jacques Charon commence à se sentir plus à l'aise. Ses performances académiques lui valent même l'attention de ses professeurs qui n'hésitent pas à le référer comme exemple à suivre à ses confrères et consœurs.

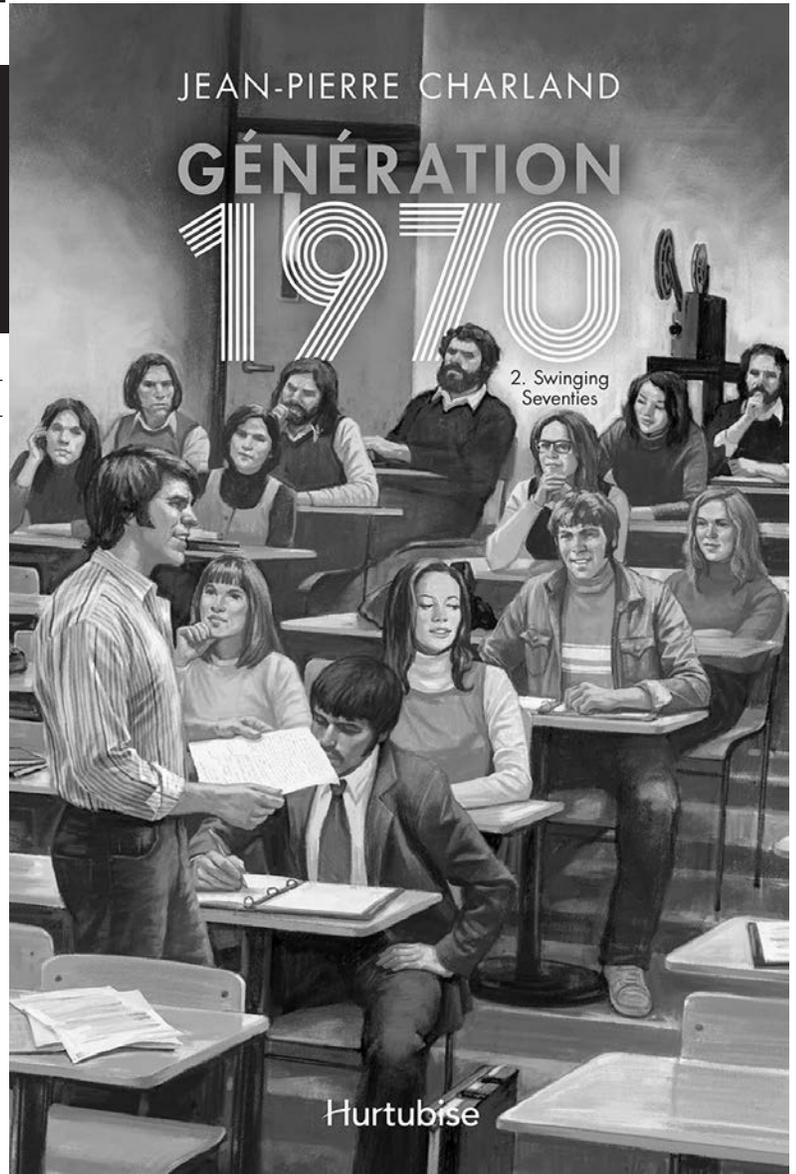
Il assiste en spectateur intéressé à la lutte que mène ses amies Monique et Diane pour se faire une place sur le campus - une place que les hommes, détenteurs de tous les pouvoirs ne veulent surtout pas leur céder.

Pour Louis, professeur et séducteur invétéré, les aventures se succèdent mais sa conjointe Suzanne y met le holà. Afin d'y pallier, Louis amorce les démarches pour amener sa conjointe vers l'échangisme de couples. Suzanne acceptera de se prêter à ces nouveaux jeux coquins durant un certain temps et Louis, éternel ado en deviendra au fil du temps la victime.

Commentaires

L'atmosphère de l'époque est bien traduite dans ce roman. Après une première révolution tranquille dans les années 1960, on assiste à une révolution sexuelle ainsi qu'à une révolution des mentalités durant le milieu des années 1970 au Québec. Ce sont ces changements que nous évoquent ce roman et cela avec brio comme Jean-Pierre Charland a l'habitude de le faire adroitement dans ces écrits.

À lire 📖



POUR VOS BESOINS EN ASSURANCE

ON EST
LÀ.

PROMUTUEL
ASSURANCE 🏠 🚗

1 888 265-7940

promutuelassurance.ca

Québec fait un pas dans la bonne direction

Les Producteurs de grains du Québec (PGQ) ont réagi le 8 février dernier avec intérêt à l'annonce du programme de rétribution des pratiques agroenvironnementales prévu par le MAPAQ dans le cadre de son Plan d'agriculture durable 2020-2030.

Pour les PGQ, il s'agit d'une demande de longue date du secteur des grains. Ce type de mesure a également été recommandée par l'étude sur la compétitivité du secteur des grains commandée par le gouvernement. Dans un esprit de collaboration, les PGQ invitent maintenant le gouvernement québécois à aller encore plus loin lors du prochain budget pour mieux soutenir les agricultrices et les agriculteurs du Québec, de façon à se rapprocher de ce qui est offert à nos compétiteurs des États-Unis et de l'Union européenne.

Les PGQ notent que l'enveloppe confirmée aujourd'hui de 14 millions de dollars par année durant 3 ans ne correspond pas aux 70 millions de dollars annoncés lors du dévoilement du Plan, il y a quelques mois. Par ailleurs, le programme dévoilé ne récompense pas celles et ceux qui en font déjà beaucoup de manière aussi avantageuse. Enfin, de l'avis des PGQ, il est dommage que les pratiques liées à l'amélioration des rotations passent par une forme d'exposition négative de certaines cultures alors que l'objectif est plutôt d'améliorer les pratiques sur la ferme. Dans cette optique, les PGQ rappellent que les études démontrent qu'il ne faut pas moins de dix ans avant de voir les effets concrets des changements de pratiques telles les rotations.



« Nous invitons donc les productrices et les producteurs à continuer leur engagement en faveur de l'adoption des meilleures pratiques, notamment en s'informant et en soumettant des projets dans le cadre de ce programme. En même temps, nous invitons le ministre des Finances à donner davantage de moyens à son collègue ministre de l'Agriculture, dans le cadre du prochain budget, afin que les pratiques agroenvironnementales continuent d'évoluer positivement et en tenant compte des attentes sociétales », résume M. Christian Overbeek, président des PGQ.

Source : Producteurs de grains du Québec (PGQ)

<https://www.pgq.ca/>

**Vous souhaitez réagir à ce texte ou à tout autre texte ?
Faites-le en nous envoyant vos réactions avant
le 24 mars à : echosf@videotron.ca**

- Une communauté en action -

RÉPERTOIRE DES COMITÉS / ASSOCIATIONS / ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

Association de baseball	Éric Morneau	buzzzzzzer@hotmail.com
Association de soccer	Jean-Pierre Laflamme	418-259-2650
Bibliothèque Bonneau-Chabot	Danielle Boulé	patrimoine.st-franc@oricom.ca
Bibliothèque du rocher	Patricia Leblanc	418-259-7626
Centre Gym Santé	Mario Marcoux	mariomarcoux@hotmail.com
Cercle des fermières	Monique Fiset	fedtresoriere06@outlook.com
Club de Fer	Richard Côté	418-259-2601
Club de pétanque	Lise Caron	418-259-7330
Comité d'embellissement	Agathe Beaumont	agathe.beaumont@icloud.com
Comité sports et loisirs	Jean-Pierre Laflamme	loisirs@stfrancois.ca
Comptoir d'entraide	Lorraine Lamonde	418-259-2433
Garde Paroissiale	Marc André Bonneau	418-259-2977
Journal L'Écho	Raynald Laflamme	echosf@videotron.ca
La Fabrique	Ginette P. Coulombe	fstfs@videotron.ca
Club FADOQ Saint-François	Yves Laflamme	418-259-7949
Les Habitations Patrimoniales	Jacques Boulet	patrimoine.st-franc@oricom.ca
Pompiers & Premiers répondants	Jacques Théberge	jtnb@videotron.ca
Société de conservation du patrimoine	Jacques Boulet	patrimoine.st-franc@oricom.ca
Vie Active	Elisabeth Lapointe	418-259-7840

2022 Mars

Au fil des jours

dimanche

lundi

mardi

mercredi

jeudi

vendredi

samedi



C'EST LE TEMPS DES SUCRES!



6

7

8

9

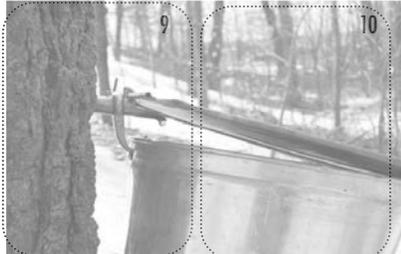
10

11

12

Séance
du conseil

JOURNÉE
INTERNATIONALE
DE LA FEMME!



Bac bleu

Heure avancée



13

14

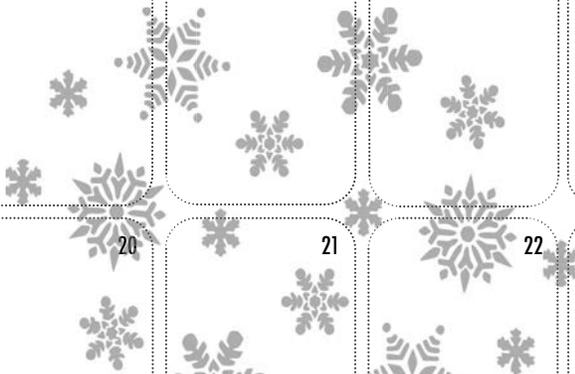
15

16

17

18

19



20

21

22

23

24

25

26

Tombée du
journal



Messe
Chapelle des Prairies
19 h
L'Annonciation
du Seigneur



Bac bleu

27

28

29

30

31



**Soyez
prudents!**

Des Olympiques d'hiver sous la pluie?

Sur les 21 dernières villes à avoir accueilli des Olympiques d'hiver, seulement une aura encore, dans quelques décennies, des températures assez froides pour les accueillir à nouveau. Et si l'on calcule les choses autrement: depuis 1950, la température de février dans les villes qui ont accueilli les Olympiques d'hiver a augmenté en moyenne de plusieurs degrés Celsius.

Le premier calcul provient d'une étude de l'Université de Waterloo (Ontario) parue en décembre. Le deuxième, d'une étude du site d'information Climate Central parue au début du mois. Les latitudes nordiques se réchauffent plus vite que celles situées plus près de l'équateur.

Et ces calculs s'inscrivent dans une tendance lourde: dès 2014, une équipe de l'Université de Waterloo dirigée par le même chercheur, Daniel Scott, concluait que sur les 19 villes olympiques précédentes, seulement 11 auraient encore pu, en 2014, organiser les Jeux d'hiver, et seulement 6 en seraient capables à la fin du siècle. La dégringolade, à présent, de 6 à 1 traduit l'accélération des changements climatiques, écrivent ces chercheurs.

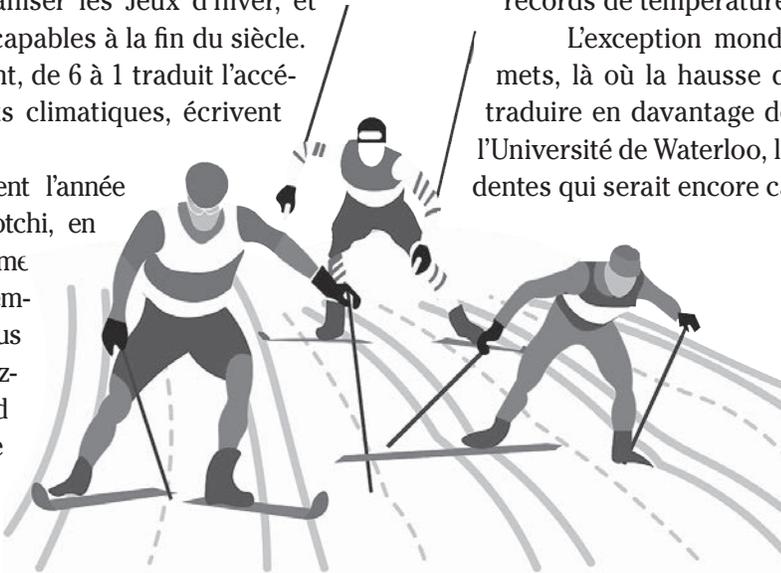
2014, c'était également l'année où les Olympiques de Sotchi, en Russie, avaient non seulement décroché le record des températures moyennes les plus chaudes pour ce rendez-vous, mais aussi le record de la journée la plus chaude de l'histoire sur un site de Jeux d'hiver: 20 degrés Celsius.

Un groupe d'universitaires et d'environnementalistes britanniques lançait le mois dernier un cri d'alarme, sous la forme d'une synthèse des recherches qui démontrent «comment les changements climatiques menacent les Olympiques d'hiver».

Deux facteurs sont déterminants: la couverture de neige et la température. Bien que les autorités chinoises aient réussi cette fois à organiser des compétitions de ski sur une montagne dont seuls les corridors de ski sont recouverts de neige artificielle, il n'est pas évident si tous les gouvernements auront la même volonté dans le futur. De plus, si le réchauffement doit s'accompagner d'une hausse des précipitations, mais des précipitations sous forme de pluies, les compétitions extérieures seront pour ainsi dire condamnées.

La Chine a connu en 2021 son année la plus chaude en plus d'un siècle. Et la capitale, Beijing, a battu des records de température en février 2021.

L'exception mondiale: les plus hauts sommets, là où la hausse des précipitations peut se traduire en davantage de neige. Dans le calcul de l'Université de Waterloo, la seule des 21 villes précédentes qui serait encore capable d'organiser ces festivités est Albertville, à 2100 mètres d'altitude dans les Alpes françaises. ☉



Source:
Agence Science-Pressé
(www.sciencepresse.qc.ca)



JEAN MORIN
jean.morin@ms2contrôle.net
Cell. 418 805-0444

- Contrôle et automatisation
- Électronique et mécanique Industrielle et agricole
- Énergie alternative / batterie
- Fabrication de boîtier de contrôle
- Réseaux sans fil et filaire
- Vente et réparation informatique

Sans frais 1 888 312-0444 URGENCE 24H/7JOURS 418 248-0444



ROSAIRE TANGUAY
rtanguay@garagemty.com

Directeur Pièces & Service

Tél. : 418 472-1200
Télec. : 418 472-1201

25-1, Rue de l'Étang, Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, QC G0R 3A0



Frédéric Jean
Maire

RESPONSABILITÉS MUNICIPALES

∴ Travaux publics
∴ Eau potable
∴ Déneigement



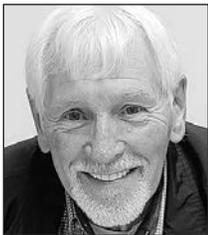
Mélyssa Talbot-Blais
Conseillère siège n° 1

∴ Office municipale d'habitation



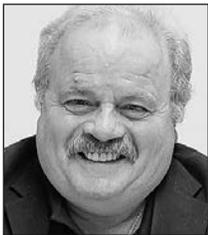
Sandra Proulx
Conseillère siège n° 2

∴ Loisirs et vie communautaire



Jean-Guy Saint-Pierre
Conseiller siège n° 3

∴ Sécurité incendie



Jean-Yves Gosselin
Conseiller siège n° 4

∴ Comité consultatif d'urbanisme
∴ Société de développement
∴ Régie inter-municipale Anse-à-Gilles
∴ Politique familiale et aînés



Chantal Blanchette
Conseillère siège n° 5

∴ Ressources humaines
∴ Gestion municipale
∴ Loisirs et vie communautaire



Isabelle Furlotte
Conseillère Siège n° 6

∴ Comité d'établissement, La Francoière
∴ Habitations patrimoniales

Personnel municipal

Directeur général et secrétaire-trésorier
Jean-Eudes Gaudet
201

Directrice adjointe
Linda Guimont
200

Directeur des incendies et Premiers répondants
Jacques Théberge
418-241-6880

Inspecteur municipal
Pierre-Olivier Bélanger
418-248-5985, # 329

Responsable des Travaux publics
François Morin
300

Loisirs, vie communautaire et communications
Poste vacant
202

☎ **418-259-7228**

✉ info@stfrancois.ca

📘 facebook.com/stfrancoisdela riviere dusud

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-FRANÇOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD
MRC DE MONTMAGNY

À une séance régulière des membres du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, dûment convoquée par avis spécial à chacun et tenue LUNDI, le 7 février 2022, à la salle du Conseil municipal à la Maison de la Paroisse, à vingt-heures.

À laquelle sont présents :

Messieurs Frédéric Jean, Maire, Jean-Yves Gosselin, Jean-Guy St-Pierre. Mesdames Chantal Blanchette, Sandra Proulx, Melyssa Talbot Blais. Absente : Isabelle Furlotte.

Tous formant le quorum sous la présidence de monsieur Frédéric Jean, Maire.

Monsieur Jean-Eudes Gaudet, directeur général et greffier-trésorier est également présent.

La séance débute par une période de recueillement.

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

CONSIDÉRANT le décret numéro 1628-2021 du 29 décembre 2021 qui prolonge cet état d'urgence sanitaire pour une période additionnelle;

CONSIDÉRANT l'arrêté 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance en personne ou par audioconférence;

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'ouvrir cette séance régulière du Conseil, Il est 20h00.

2 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Lecture est faite de l'ordre du jour.

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'accepter l'ordre du jour tel que proposé en laissant le varia ouvert.

3 LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL TENUE LE LUNDI 10 JANVIER 2022

Lecture du procès-verbal ayant été faite individuellement par les membres avant la séance,

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la séance régulière du conseil tenue le lundi 10 janvier 2022 sans modification.

4 ADOPTION DES COMPTES À PAYER

REVENUS DE DÉCEMBRE 2021

Journal l'Écho, remboursement frais de poste.....	220,35
Permis	40,00
Fax-photocopies.....	2,00
Loyers	3 275,00
Bar.....	1 890,90
Dek hockey	1 000,15
Volley-ball.....	52,55
Vente fer du vieux pont.....	4 379,20
Vente terrain à Énergir + compensations et dommages	8 020,23
Gouvernement du Québec, subvention paniers de Noël.....	500,00
Municipalité Saint-Pierre, facturation eau potable, serv. Incendie	169 938,67
Vente terrain résidentiel	30 656,00
TOTAL :.....	215 595,85

REVENUS DE JANVIER 2022

Permis	20,00
Loyers	3 315,00
Bac vert.....	95,00
Loyer Centre de la petite enfance déc. 2021- janvier 2022	5 000,00
Vente 5 terrains résidentiels	145 392,00
TOTAL :.....	154 292,34

COMPTES PAYÉS DE DÉCEMBRE 2021 (Suite)

Hydro-Québec,		
Usine de filtration	5670,81	
Éclairage public	844,36	
Clignotants	42,40	
Climatisation Loisirs.....	333,33	6890,90
Bell Mobilité, Iphone Loisirs et Garage		172,61
Vidéotron,		
Bureau.....	289,12	
Garage.....	101,82	
Usine filtration	103,89	
Surpresseur St-Pierre	36,11	
Loisirs	170,51	
Bibliothèque.....	104,98	806,43
Energir		
Garage.....	961,48	
Maison Paroisse.....	1544,94	
Loisirs	1748,06	
Caserne	478,38	4732,86
VISA,		
Marché du Fermier, concours photos	25,00	
Google	46,80	
Maxidollars, Noël.....	124,27	
Dollarama, Noël.....	116,68	
Walmart, Noël.....	94,33	
Beausite, fleurs bénévole année)	36,79	
SAQ, bar	139,07	
Beauce Technologie (Garage).....	110,97	
Apple Music	17,23	
Purolator	88,12	799,26
Sandra Proulx, remb. factures fournitures Loisirs		15,03
Linde Canada, location 12 cylindres oxygène (serv. Incendie)		1118,18
Publicité Plastique Blais, vinyle et coroplast bande patinoire		3357,28
Luc Fontaine, architecte, hon. prof. projet ascenseur		10175,29
Vigneault Montmagny, crampons (Garage).....		229,90
Tremblay bois Mignault,		
Hon. prof. ascenseur.....	985,92	
Hon. prof. réfection Montée Morigeau.....	1814,43	
Hon. prof. S-Pace Signalétique.....	1273,35	
Hon. prof. dossier mise en demeure D. Samson.....	4944,63	9018,33
Nvira-Environnement, contrôle matériaux réf. Montée Morigeau		12342,56
ABA Construction, construction bloc sanitaire piscine		111522,88
TOTAL :		132 883,77

COMPTES À PAYER DE FÉVRIER 2022

TGC inc., décompte # 5 retenue réfection Ch. St-François Ouest.....		80262,85
Postes Canada, envoi 2 lettres recommandées + L'Écho (ext.)		69,34
Ministre Revenu Québec, remise de janvier 2022		10660,79
Revenu Canada, remise de janvier 2022		3851,20
Retraite Québec, remise de janvier 2022		416,90
La Fabrique, loyer février 2022		350,00
REMB. CELLULAIRE JANVIER 2022		
Jean-Eudes Gaudet	25,00	
Sylvain Lemieux.....	25,00	
Michaël Corriveau	25,00	
Réjean Pellerin.....	25,00	100,00
Bibliothèque du Rocher, 50% contribution 2022.....		4600,00
Soc. Conservation Patrimoine, contribution 2022		1600,00
FADOQ, cartes de membres		1750,00
Les Concassés du Cap, collecte ordures janvier 2022		4500,22
Municipalité St-Vallier, travaux ponceau.....		17970,19
Raymond Chabot Grant Thornton, hon. prof. en lien avec le financement de différents projets		275,94
FQM Assurance, modification police		440,36

Jocelyne Noël, entretien bureau déc.-janvier 2022.....	240,00
Tetra Tech QI, hon. prof. réfection ch. St-François Ouest.....	64,80
Lucie Lachance, notaire, hon. prof. vente terrains.....	2200,00
Ethier Avocats, hon. prof. récupération TPS-TVQ supp.....	1350,85
Medical Services-Conseils, forfait semestriel janvier 2022	739,88
Régie L'Islet Montmagny, gestion CTL décembre 2021	2149,24
Buropro Citation,	
Cartouche et fournitures (service incendie).....	87,56
Fournitures bureau et contrat entretien photocopieur	124,75
L'Écho de St-François, abonnement service incendie	25,00
Portes Servi-Pro, pièces porte (Garage).....	43,12
Monyvill enr.,	
22,50 hres à 86\$ trottoirs	1935,00
576 m³ ramassage neige à 1\$.....	576,00
A1 Hydraulique, réparation pièce souffleur.....	112,11
Javel Bois-Francis inc., chlore usine filtration.....	1195,74
Linda Canada,	
2400 m³ à 0,3814 oxygène + supp. Carburant.....	1088,02
Location réservoir oxygène 2 mois.....	1006,12
Vigneault Montmagny, salopette, jacket travail (Garage).....	413,88
Service d'Équipements GD, pièce camion Freightliner	1033,63
Canadian Tire, achat bac	39,07
Groupe Levage MLE, chaîne, crochet, corde, etc.....	1183,50
Lapointe Auto Montmagny, suspension avant camion Dodge Ram	536,89
Aréo-Feu, changer valve (garantie) pièce et main-d'œuvre	114,98
MS2Contrôle,	
Impulseur, boîtier, couvert plypro (usine).....	1350,10
Refaire branchement moteur « winches » (Garage)	195,76
Robitaille Equipement inc., lames, couteaux, peignes.....	8704,65
Transport Guy Hamel, lames au carbure	3572,16
Abrasifs JMB inc., flex core, meules (Garage).....	936,82
Agat Laboratoire, analyses eau potable et usée	1359,49
Pharmacie Vincent Lamonde Boulet, eau déminéralisée (usine).....	16,36
Emco, réduit pvc	139,48
Boulon Hydraulique CMT, pièces et accessoires équipements	1987,54
Vigil Sécurité, alarme incendie salle Loisirs.....	40417,02
Camions GloboCam, pièces camion Freightliner.....	537,85
Macpek, pièces camion Freightliner	186,97
Bossé et Frère,	
Location tracteur.....	10000,00
Location tracteur avec souffleur	6500,00
Clanche coffre tracteur + pièces	840,45
Barre d'éclairage.....	176,98
Philippe Gosselin & Ass.,	
166,6 litres à 1,25 diesel coloré génératrice usine.....	333,33
503,6 litres à 1,2161 diesel	704,14
734,9 litres à 1,2361 diesel	1044,44
1021,0 litres à 1,3021 diesel	1528,52
3350,2 litres à 1,3031 diesel.....	5019,40
Pièces d'Auto GGM, pièces équipements	1882,50
Pièces d'Autos Carquest, pièces équipements.....	37,33
SMB Performance,	
Achat souffleur Ariens (Loisirs)	2644,42
Pièces motoneige	19,50
Garage MTY, réparer camion incendie	274,87
MS2Contrôle, installation antennes entre bureau muni.et Loisirs.....	4583,88
Canadian Tire, pièces et accessoires et boîte à lettres.....	261,11
Vigil Sécurité, central backup cellulaire annuel (Loisirs).....	482,21
Marché du Fermier St-François, beurre (Festival interculturel)	6,85
Les Concassés du Cap, indexation diesel 2021	1098,34
René Samson, chauffe-eau Pav. Bédard.....	909,40
AVANTIS, matériel divers	
Usine d'eau potable	29,78

Garage	62,50	
Loisirs	25,29	117,57
Florent Gendron, réparation Log. 522, Pav. Bédard		2775,00
Postes Canada, envoi journal l'Écho		317,21
Arrêt Stop, essence.....		387,79
Pagenet, téléavertisseurs		57,20
Supérieur Propane, location cylindre.....		4,60
Ville de Montmagny, inscription formation autosauvetage 2 candidats (Jacques Théberge et Sébastien Morneau)		189,94
InfoPage, IPA		117,68
TOTAL :		247 673,69

Je soussigné, Jean-Eudes Gaudet, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, certifie que la Municipalité possède dans son compte général les avoirs requis pour payer les comptes ci-avant décrits.

Après analyse et discussions;

II EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter les comptes à payer.

5 ADMINISTRATION

5.1 AJUSTEMENT DE LA RÉMUNÉRATION DE LA DIRECTRICE ADJOINTE

En vigueur à compter du 1^{er} janvier 2022, l'horaire hebdomadaire de la directrice adjointe est établi en fonction de 4 jours de travail pour un total de 28 heures travaillées. La rémunération est établie selon entente entre les parties.

Après analyse et discussion;

II EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter l'entente signée entre la Municipalité et la directrice adjointe.

5.2 INDEXATION DE LA GRILLE SALARIALE DES EMPLOYÉS POUR 2022

À chaque début d'année, le conseil évalue et analyse les indexations des salaires en se basant sur les données provenant de la MRC. Pour l'année 2022, l'IPC se situe à 5 %.

Après analyse et discussion;

II EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'indexer les salaires des employés municipaux de 5% pour l'année 2022.

5.3 ADOPTION DU RÈGLEMENT 281-2022 DÉCRÉTANT LES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES FONCIÈRES AINSI QUE LES TARIFS DES SERVICES MUNICIPAUX POUR L'ANNÉE 2022

RÈGLEMENT NO 281-2022

Règlement décrétant les taux de l'imposition des taxes foncières
ainsi que les tarifs des services municipaux pour l'année 2022

ATTENDU QUE le budget de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud pour l'exercice financier débutant le 1^{er} janvier 2022 et se terminant le 31 décembre 2022 a été déposé le mercredi 15 décembre 2021 et a été adopté le même jour;

ATTENDU QU'UN avis de motion a été présenté à la séance régulière du lundi 6 décembre 2021;

EN CONSÉQUENCE, IL EST ORDONNÉ ET DÉCRÉTÉ PAR LE RÈGLEMENT NUMÉRO 281-2022 DE CE CONSEIL CE QUI SUIT:

ARTICLE I

Afin de réaliser les sommes nécessaires aux dépenses d'administration, pourvoir aux améliorations et aux obligations de ladite Municipalité prévues au budget, ce Conseil ordonne et décrète:

1. Qu'une taxe foncière générale de quatre-vingt-deux sous (0,80\$) par cent dollars d'évaluation soit imposée sur la valeur telle que portée au rôle d'évaluation en vigueur pour l'année 2022 et prélevée pour l'année fiscale 2022 sur tous les terrains, lots ou parties de lots, avec toutes les constructions érigées, ou sur tous biens-fonds ou immeubles imposables pour les fins d'administration générale, du déneigement, de la voirie locale et autres.
2. Qu'une taxe foncière générale de douze sous (0,12\$) par cent dollars d'évaluation soit imposée sur la valeur telle que portée au rôle d'évaluation en vigueur pour l'année 2022 et prélevée pour l'année fiscale 2022 sur tous les terrains, lots ou parties de lots avec toutes les constructions érigées ou sur tous biens-fonds ou immeubles imposables pour les fins du service de la sécurité publique qui comprend la police, les premiers répondants et la protection incendie.
3. Qu'une taxe spéciale appelée «Ramassage de la neige» règlement No 1421995 et amendé par la résolution No 170-1997 soit imposée à chacun des propriétaires concernés dans les secteurs délimités. Un montant de cent dix dollars (110,00\$) sera prélevé à chacun de ces propriétaires concernés pour l'année 2022, en vue de répondre aux fins dudit règlement.
4. Qu'une taxe de compensation au montant de trente dollars (30,00\$) soit imposée sur chacune des résidences, im-

- meubles ou commerces situés à l'intérieur des secteurs où la Municipalité accorde le service de l'éclairage public par des lumières au mercure ou au sodium sur les rues ou chemins municipaux pour les fins de l'éclairage publ
5. Qu'une taxe de compensation au montant de cent huit dollars (108,00\$) par bac vert (bac à déchets) soit imposée:
1. Aux propriétaires de chaque résidence, unité de logement ou occupants d'immeubles à des fins résidentielles sur tout le territoire de la Municipalité;
 2. Aux propriétaires de chalet sur tout le territoire de la Municipalité;
 3. Aux propriétaires d'une résidence et d'un commerce dans le même immeuble sur tout le territoire de la Municipalité;
 4. Aux propriétaires d'un garage public, d'une boucherie et d'une institution bancaire sur tout le territoire de la Municipalité;
 5. Aux propriétaires d'un bureau ou commerce léger sur tout le territoire de la Municipalité;
- pour les fins de l'enlèvement, le transport et l'élimination des vidanges.
6. Que tous les propriétaires énumérés ci-haut et qui ont des conteneurs à la place de bacs verts (bacs à déchets) se voient imposer la taxe de compensation de la façon suivante:

½ verge cube = 1 bac vert

Donc, les propriétaires qui ont des conteneurs de cette dimension vont verser la compensation suivante:

Dimensions	équivalent en bacs verts	prix par bac vert	total
Conteneur 1 v.c.	2	108,00	216,00
Conteneur 2 v.c.	4	108,00	432,00
Conteneur 3 v.c.	6	108,00	648,00
Conteneur 4 v.c.	8	108,00	864,00
Conteneur 5 v.c.	10	108,00	1 080,00
Conteneur 6 v.c.	12	108,00	1 296,00
Conteneur 7 v.c.	14	108,00	1 512,00
Conteneur 8 v.c.	16	108,00	1 728,00

7. Concernant les exploitations agricoles enregistrées (E.A.E.); le premier bac est attribué à la résidence (logement) tandis que les bacs supplémentaires sont attribués à l'entreprise agricole.
6. Qu'une taxe de compensation au montant de cinquante-six dollars (56,00\$) par bac bleu (bac pour récupération) soit imposée:
1. Aux propriétaires de chaque résidence, unité de logement ou occupants d'immeubles à des fins résidentielles sur tout le territoire de la Municipalité;
 2. Aux propriétaires de chalet sur tout le territoire de la Municipalité;
 3. Aux propriétaires d'une résidence et d'un commerce dans le même immeuble sur tout le territoire de la Municipalité;
 4. Aux propriétaires d'un garage public, d'une boucherie et d'une institution bancaire sur tout le territoire de la Municipalité;
 5. Aux propriétaires d'un bureau ou commerce léger sur tout le territoire de la Municipalité;
- Pour les fins du service de collecte sélective des matières recyclables.
6. Que tous les propriétaires énumérés ci-haut et qui ont des conteneurs à la place de bacs bleus (bacs pour récupération) se voient imposer la taxe de compensation de la façon suivante:

½ verge cube = 1 bac bleu

Donc, les propriétaires qui ont des conteneurs de cette dimension vont verser la compensation suivante:

Dimensions	équivalent en bacs bleus	prix par bac bleu	total
Conteneur 1 v.c.	2	56,00	112,00
Conteneur 2 v.c.	4	56,00	224,00
Conteneur 3 v.c.	6	56,00	336,00
Conteneur 4 v.c.	8	56,00	448,00
Conteneur 5 v.c.	10	56,00	560,00
Conteneur 6 v.c.	12	56,00	672,00
Conteneur 7 v.c.	14	56,00	784,00
Conteneur 8 v.c.	16	56,00	896,00

7. Concernant les exploitations agricoles enregistrées (E.A.E.); le premier bac est attribué à la résidence (logement) tandis que les bacs supplémentaires sont attribués à l'entreprise agricole.
- A) Qu'une taxe de compensation au montant de soixante-dix-huit dollars et soixante-dix-neuf sous (78,79\$) soit imposée aux propriétaires de chaque résidence, unité de logement ou occupant d'immeubles à des fins résidentielles et desservis par un réseau collecteur d'égout, pour les fins de l'assainissement des eaux, partie opération.
- B) Qu'une taxe foncière spéciale de dix sous, sept dixièmes, six centièmes et cinq millièmes (0,10765\$) par cent dollars d'évaluation soit imposée sur la valeur telle que portée au rôle d'évaluation en vigueur pour l'année 2022 sur tous les biens-fonds ou immeubles commerciaux et industriels et desservis par un réseau collecteur d'égout,

- pour les fins de l'assainissement des eaux, partie opération.
8. A) Qu'une taxe de compensation au montant de cent quatre-vingt-cinq dollars (185,00\$/unité soit imposée aux propriétaires de chaque résidence, unité de logement, immeubles commerciaux et industriels dans le secteur desservi par l'aqueduc, pour les fins de mise aux normes de ses installations d'eau potable partie immobilisation.
 - B) Qu'une taxe de compensation au montant de deux cent huit dollars (208,00\$/unité soit imposée aux propriétaires de chaque résidence, unité de logement, immeubles commerciaux et industriels dans le secteur desservi par l'aqueduc pour les fins de mise aux normes de ses installations d'eau potable partie opération.
 - C) Qu'une taxe foncière spéciale de un sou, sept dixièmes, cinq centièmes et huit millièmes (0,01758\$) par cent dollars d'évaluation, soit imposée sur la valeur telle que portée au rôle d'évaluation en vigueur pour l'année 2022 et prélevée pour l'année fiscale 2022 sur tous les terrains, lots ou parties de lots, avec toutes les constructions érigées, ou sur tous biens-fonds ou immeubles imposables pour les fins de mise aux normes de ses installations d'eau potable partie immobilisation.
 - D) Qu'une taxe foncière spéciale de un sous, neuf dixièmes, sept centièmes et quatre millièmes (0,01974\$) par cent dollars d'évaluation soit imposée sur la valeur telle que portée au rôle d'évaluation en vigueur pour l'année 2022 et prélevée pour l'année fiscale 2022 sur tous les terrains, lots ou parties de lots, avec toutes les constructions érigées, ou sur tous biens-fonds ou immeubles imposables pour les fins de mise aux normes de ses installations d'eau potable partie opération.
 - E) Qu'une taxe foncière spéciale de deux dixièmes, huit centièmes et six millièmes (0,00286\$) par cent dollars d'évaluation soit imposée sur la valeur telle que portée au rôle d'évaluation en vigueur pour l'année 2022 et prélevée pour l'année fiscale 2022 sur tous les terrains, lots ou parties de lots, avec toutes les constructions érigées, ou sur les biens-fonds ou immeubles imposables pour les fins de réfection de l'aqueduc et l'égout. (Règlement 279-2021).
 - F) Qu'une taxe de compensation au montant de quarante-deux dollars et soixante-six sous (42,66\$/unité soit imposée aux propriétaires de chaque résidence, unité de logement, immeubles commerciaux et industriels desservis par le réseau d'aqueduc et d'égout pour les fins de réfection de l'aqueduc et l'égout. Lorsqu'un immeuble n'est desservi que par l'aqueduc ou l'égout, le montant de la compensation sera réduit de 50% (21,33\$). (Règlement 279-2021).

CATÉGORIES D'IMMEUBLES

Catégories d'immeubles	Nombre d'unités
A. Résidence unifamiliale	1 unité
B. Immeuble résidentiel autre que résidence unifamiliale	1 unité par logement
C. Maison de chambres (gîte) incluant la résidence, ou résidence pour personnes âgées, ou résidence d'accueil, ou motel	1 unité plus 0,25 unité par chambre offerte en location
D. Institution financière	2 unités
E. Commerce d'alimentation, dépanneur	1 unité
F. Casse-croûte	1 unité
G. Salon funéraire	1,5 unité
H. Pharmacie	1 unité
I. Bureau de poste	1 unité
J. Atelier	1 unité
K. Salon de coiffure intégré à la résidence	0,25 unité
L. Garage	2 unités
M. Salle des loisirs	3 unités
N. Quincaillerie et meunerie sur même complexe	7 unités
O. Industrie ou entrepôt sans compteur d'eau	7 unités
P. Industrie dont la consommation d'eau est contrôlée par un compteur d'eau	6 unités + 1 unité par 400 m ³ /an industrie de fabrication de meubles minimum de 27 unités fabricant d'outillages minimum de 32 unités industrie de fabrication d'étagères minimum de 29 unités
Q. Commerce dont la consommation d'eau est contrôlée par un compteur d'eau	1 unité par 400 m ³ /an
R. Exploitation agricole	1 unité par 6 unités animales maximum de 25 unités.
S. Commerce de service intégré à la résidence non spécifiquement énuméré	0,25 unité par commerce

9. Tarif par «bâtiment» ou «résidence isolée» pour la vidange des boues des installations septiques.
- | | |
|------------------|---|
| Bâtiment | Un bâtiment qui n'est pas utilisé comme résidence isolée ou dont une partie n'est pas utilisée comme résidence isolée et d'où sont déversées vers l'extérieur des eaux ménagères ou des eaux usées. |
| Résidence isolée | Une habitation non raccordée à un réseau d'égout autorisé par le ministère de l'Environnement en vertu de l'article 32 de la Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q. Chap. M-15.2). |

Le tarif annuel de base pour une vidange aux quatre (4) ans pour l'occupation saisonnière et aux deux (2) ans pour l'occupation permanente, par «bâtiment» ou «résidence isolée» (tel que défini ci-haut) non desservi par un réseau d'égout sanitaire autorisé par le ministère du Développement durable et de l'Environnement du Québec, exigé du propriétaire de tout immeuble imposable sur lequel on retrouve tel bâtiment ou résidence isolée et prélevé est de cent trente-neuf dollars (139\$) pour une occupation permanente et de soixante-neuf dollars et cinquante sous (69,50\$) pour une occupation saisonnière.

Toute vidange, autre que celles prévues au tarif de base, fera l'objet d'une facturation supplémentaire au tarif prévu au règlement de la MRC de Montmagny concernant la gestion des boues des installations septiques.

ARTICLE I

- 1.- Les taxes foncières générales ou spéciales et les compensations imposées par le règlement deviennent dues et exigibles, si elles sont inférieures à trois cents dollars, en un seul versement, le 1^{er} avril; si le total excède trois cents dollars elles sont payables en six versements égaux devenant dues le 1^{er} avril, 1^{er} mai, 1^{er} juin, 1^{er} août, 1^{er} septembre et 1^{er} octobre de l'année en cours.
- 2.- Qu'un intérêt au taux de dix-huit pour cent (18%) l'an soit chargé sur les taxes imposées par le présent règlement, trente jours après leur date respective d'échéance.

Le même taux d'intérêt s'applique sur toute taxe au montant dû antérieur à l'année en cours.

ARTICLE II

Dans le cas de maisons à appartements ou à logements multiples, les taxes de vidanges sont imposées aux propriétaires de ces immeubles et lesdits propriétaires sont personnellement responsables de ces taxes de leurs locataires ou occupants.

ARTICLE III

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

Après analyse et discussion;

II EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter le règlement 281-2022.

5.4 AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT 000-2022 CONCERNANT LE NOUVEAU CODE D'ÉTIQUE ET DE DÉONTOLIGIE POUR LES ÉLUS.

AVIS est donné par Jean-Guy St-Pierre, membre du conseil municipal, qu'un règlement sera soumis au conseil municipal concernant le nouveau code d'éthique et de déontologie pour les élus prévue au règlement 000-2022 et je dépose le projet de règlement en ce sens avec le présent avis de motion.

Après analyse et discussion;

II EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'accepter l'avis de motion et le dépôt du projet de règlement concernant le nouveau code d'éthique pour les élus.

5.5 VENTES POUR TAXES 2022

ART. 1019. Le paiement des taxes municipales peut également être réclamé par une action intentée, au nom de la municipalité, devant la Cour du Québec ou la cour municipale, s'il y en a une.

Le conseil est informé de la liste des contribuables qui ont des comptes de taxes en retard depuis 2019 (2019, 2020 et 2021).

Numéro de matricule, lot et adresse de l'immeuble.

8995-52-5245 0 000 0000 lot 3 476 551

111, Chemin Saint-François Ouest
Saint-François de la Rivière-du-Sud, G0R 3A0

CONSIDÉRANT que le greffier trésorier et directeur général a dressé un état indiquant les immeubles sur lesquels les taxes imposées n'ont pas été payées en tout ou en partie conformément aux dispositions de 1022 et suivants du code municipal;

EN CONSÉQUENCE;

Après analyse et discussion;

II EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

DE PRENDRE ACTE du dépôt de la liste des taxes impayées.

D'ORDONNER la vente pour taxes des immeubles sur lesquels des taxes impayées n'ont pas été payées en tout ou en partie sur les immeubles suivants :

Numéro de matricule, lot et adresse de l'immeuble.

8995-52-5245 0 000 0000 lot 3 476 551

111, Chemin Saint-François Ouest
Saint-François de la Rivière-du-Sud, G0R 3A0

DE DEMANDER au greffier trésorier et directeur général de transmettre la présente résolution à la MRC de Montmagny afin que celle-ci procède, jeudi le 9 juin 2022, à la vente par enchère publiques des immeubles mentionnés ci-haut.

DE MANDATER le directeur générale et greffier-trésorier de la municipalité à enchérir et acquérir ces immeubles au montant des taxes, en capital, intérêt et frais, plus montant suffisant pour satisfaire à toute créance prioritaire ou hypothécaire d'un rang antérieur ou égal à celui des taxes municipales. (1038 C.M.)

5.6 EMPLOYÉ À L'ENTRETIEN DES LOISIRS ET IMMEUBLES MUNICIPAUX.

Depuis plusieurs mois, le poste de préposé à l'entretien des loisirs et immeubles municipaux était vacant. Après quelques entrevues, la candidature de monsieur Kevin Lapalme a été retenue et cette dernière est proposée au conseil municipal.

Après analyse et discussion;

II EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'accepter la candidature de monsieur Kevin Lapalme et de procéder à son embauche selon les conditions discutées.

6 LOISIRS**6.1 ACHAT D'UNE SOUFFLEUSE À NEIGE POUR LES LOISIRS**

La souffleuse à neige utilisée pour la patinoire au Centre des loisirs est arrivée à sa toute fin de vie utile. Après vérifications, le coût des réparations nécessaires pour terminer l'hiver serait trop onéreux vs l'achat d'une nouvelle souffleuse.

Le coût d'achat d'une souffleuse à neige pour les loisirs est de 2300\$ taxes en sus.

Après analyse et discussion;

II EST UNANIMEMENT RÉSOLU de procéder à l'achat d'une nouvelle souffleuse à neige au coût de 2300\$ taxes en sus.

6.2 UNITÉ DE CLIMATISATION DU CENTRE DES LOISIRS

L'unité de climatisation du Centre des loisirs a nécessité l'intervention des spécialistes en climatisation et contrôles.

Un diagnostic révèle que l'unité nécessite une bonne réparation entraînant des coûts de plusieurs milliers de dollars ou l'achat d'une nouvelle unité.

Après analyse et discussion;

Il est convenu de demander des soumissions pour les deux options suivantes :

Soumissions pour réparation

Soumissions pour achat d'une nouvelle unité.

6.3 PROJET DE BASEBALL

Le comité du baseball de Saint-François de la Rivière-du-Sud travaille présentement sur un projet pour l'amélioration du stade de baseball de Saint François.

Après analyse et discussion;

Une rencontre entre les membres du comité et le conseil municipal est à prévoir en février 2022.

7 TRAVAUX PUBLICS**7.1 CONTRAT DE DÉNEIGEMENT ET DE DÉGLAÇAGE, DOSSIER 6608-22-4583, PROPOSÉ PAR LE MINISTÈRE DES TRANSPORTS**

Le contrat de déneigement pour la portion de route appartenant au ministère des transports, de l'église jusqu'à la route 132 à Berthier sur Mer, se termine au printemps 2022. Un nouveau contrat est présenté à la Municipalité.

Attendu que le conseil municipal a analysé la proposition du ministère des Transports;

Attendu que plusieurs éléments de la proposition risquent d'occasionner des frais additionnels pour la municipalité;

Attendu que la nouvelle proposition du MTQ engage la Municipalité pour une durée de contrat plus longue que la précédente;

Après analyse et discussion;

II EST UNANIMEMENT RÉSOLU de faire parvenir au ministère des transports une contre-proposition en fonction des analyses basées sur le contrat des trois dernières années, des coûts réels encourus pour cette même période et également des augmentations de coûts prévus pour les années futures.

8 EAU – AQUEDUC –ÉGOUTS

Aucun sujet pour ce point.

9 INCENDIE - SÉCURITÉ PUBLIQUE ET/OU CIVILE

9.1 DÉPÔT DU RAPPORT MENSUEL DU SERVICE DES INCENDIES POUR JANVIER 2022

Le rapport mensuel du service des incendies pour janvier 2022 est déposé au conseil.

9.2 NOMBRE D'HEURE MINIMUM RÉMUNÉRÉES PAR SORTIE POUR LES POMPIERS

Le contexte actuel, en temps de pénurie de main d'œuvre concernant le métier de pompier et des conditions offertes dans l'ensemble des municipalités du Québec nécessite de revoir le nombre d'heure minimum rémunérées pour chacune des sorties.

Après analyse et discussion;

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'accorder 3 heures minimum rémunérées par sortie pour chaque pompier.

9.3 INDEXATION DES TARIFS POUR L'ENTRAIDE EN SÉCURITÉ INCENDIE POUR 2022

Annuellement, la MRC fournie aux municipalités un tableau des indexations des tarifs pour l'entraide en sécurité incendie.

Après analyse et discussion;

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter la proposition d'indexation des tarifs pour l'entraide en sécurité incendie soumise par la MRC pour 2022.

10 URBANISME

10.1 ADOPTION DU RÈGLEMENT NO. 280-2022 POUR L'ENTRETIEN DU COURS D'EAU (BOULET BR PRINCIPALE)

RÈGLEMENT NO 280-2022

TRAVAUX D'ENTRETIEN DANS LES COURS D'EAU BOULET Br. Principale

ATTENDU QUE des travaux d'entretien ont été faits dans le _____ cours d'eau suivant :
BOULET Br Principal

ATTENDU QUE les travaux réalisés consistaient à nettoyer les cours d'eau et leur mise à niveau;

ATTENDU QUE la gestion et la surveillance des travaux ont été effectuées par la MRC de Montmagny;

ATTENDU QUE les travaux pour le cours d'eau a été effectué par l'entreprise suivante: Les excavations Laurent et Frédéric Proulx

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-François a reçu de la MRC la répartition de la facturation pour les contribuables concernés;

ATTENDU Qu'un avis de motion a été présenté à la séance régulière du conseil tenue le lundi 10 janvier 2022 à 20h00;
EN CONSÉQUENCE, il est décrété par règlement ce qui suit :

ARTICLE 1

Le préambule ci-dessus fait partie intégrante du présent règlement.

ARTICLE 2

Le Conseil décrète que des travaux d'entretien des cours d'eau ont été réalisés en 2021 dans la Municipalité entraînant les coûts suivants pour les contribuables concernés :

Cours d'eau Boulet Br Principale au montant de 2 674.24\$

ARTICLE 3

Le Conseil décrète que les propriétaires concernés se verront imposer une taxe spéciale portant la mention « Travaux d'entretien dans le ou les cours d'eau suivant :

Cours d'eau Boulet Br Principale

Cette mention spéciale apparaîtra sur leur compte de taxes respectif de l'année 2022.

ARTICLE 4

Les montants totaux des travaux qui seront payables par les contribuables concernés, à même leur compte de taxes, seront répartis de la façon suivante :

Nom du propriétaire	Matricule	Montant
Cours d'eau Boulet Br Principale		
Ferme Boulet Inc.	9090-69-4479	664,00\$
Ferme Joseph-Aimé Blais	89910-49-4001	2010,24\$

ARTICLE 5

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

Après analyse et discussion;

II EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter le RÈGLEMENT no. 280-2022, intitulé : RÈGLEMENT DE TAXATION POUR L'ENTRETIEN DANS LE COURS D'EAU (BOULET BR PRINCIPALE), travaux réalisés en 2021.

11 DOSSIERS ET PROJETS EN COURS

11.1 DÉCOMPTÉ PROGRESSIF ET DÉFINITIF NO. 6, POUR LES TRAVAUX DE MISE À NIVEAU DES INFRASTRUCTURE D'AQUEDUC, D'ÉGOUT SANITAIRE ET D'ÉGOUT PLUVIAL ET DES TRAVAUX CONNEXES RÉALISÉS PAR L'ENTREPRISE TGC INC. SUR UN TRONÇON DU CHEMIN SAINT-FRANÇOIS OUEST

La Municipalité a reçu une demande pour le déboursement progressif et définitif pour les travaux de mise à niveau des infrastructures d'aqueduc, d'égout sanitaire et d'égout pluvial et des travaux connexes réalisés par l'entreprise TGC Inc., sur le tronçon du chemin Saint-François Ouest en 2020 au montant de 86 231.25\$ taxes incluses.

Après analyse et discussion;

II EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'accepter le déboursement progressif et définitif no. 6 à l'entreprise TGC Inc. au montant de 86 231.25\$ taxes incluses conditionnellement à la signature de l'entente confidentielle entre les parties.

Que la Municipalité autorise la signature d'une convention de prise de fait et cause de l'entreprise TGC Inc. envers la Municipalité de Saint-François de la Rivière-du-Sud.

12 CORRESPONDANCE

Aucune.

13 VARIA.

Aucun point au varia.

14 PÉRIODE DE QUESTIONS

Séance à huis clos, les questions pourront être acheminées par courriel à l'adresse courriel suivante : dg@stfrancois.ca.

15 LEVÉE DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE

L'ordre du jour étant épuisé,

II EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'accepter de lever la séance régulière du conseil. Il est présentement 20h17.

Frédéric Jean, Maire

Jean-Eudes Gaudet, Directeur général

Je, Frédéric Jean, Maire de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.



MTV EXPRESS 1 844-472-1279

25-1, RUE DE L'ÉTANG | ST-FRANÇOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD (Qc) G0R 3A0
Tél. : 418 472-1279 | Téléc. : 418 472-1280

APPELLE-MOI POUR TE LIBÉRER UN PEU

418 838-4095 Lévis et environs
1 877 559-4095 Sans frais

Tel. Écoute
Ligne d'écoute téléphonique. Confidentiel.

Membres 2021-2022

Renouvelez en grand nombre votre carte de membre. Ce faisant, vous signifiez l'intérêt des membres de la communauté sudfrancoise à soutenir leur média communautaire. ☺

Membre Organisme

La bibliothèque du Rocher
Pompier - Premiers répondants
Soc. de conservation du patrimoine de St-François

Membre Élite

France Bernier
Louise Dumas
Jannine Forgues
Louis-Marie Garant
Margo Gaulin-Zéron
Jean-Yves Gosselin
Kevin Gosselin

Membre individuel

Serge Allaire
Guillaume Berger-Sidwell
Lise Blais P.
Christiane Bombardier
Sylvie Boucher
Francine Bouffard
Huguette Bouffard
Jacques Boulet
Monique L. Campagna
Pierre Cauffopé
Céline Chabot

Joannie Corriveau

Raynald Corriveau

Rosaire Couture

Mireille Fournier

Rollande Gamache

Louis-Marie Garant

Aurèle Gendron

Suzie Godbout

Jean-Yves Gosselin

Rose Anne Goulet

Berthe Guimont

Linda Guimont

Lucille Kirouac

Nicole Labonté

Cécile Labrecque

Jacques Lacroix

Marie Laflamme

Raynald Laflamme

Yves Laflamme

Calixte Laliberté

Monique Laliberté

Dominique Lamonde

Jean-Yves Lamonde

Julienne Lamonde

Lorraine Lamonde

Nicolas Lamonde

Paul-Émile Lamonde

Patricia Leblanc

Normand Lesieur

Suzanne Mercier

Bernard Morin

Daniel Morin

Simon Morin

Réjean Pellerin

Herman Pelletier

Christian Picard

Gaby Picard

Léo Picard

Denis Rémillard

Daniel Roy

Valérie Savoie

Claude Simard

France St-Hilaire

Jean-Guy St-Pierre

Jacynthe Thériège

Micheline Thériège

Gabrielle Thibault

Liste à jour 16 février 2022 ☺

REFLUX GASTRO-OESOPHAGIEN

On dit qu'il y a un reflux d'acidité quand le contenu acide de l'estomac remonte dans l'œsophage. En effet, l'estomac est le milieu très acide nécessaire pour broyer et digérer les aliments. Les gens qui souffrent de reflux d'acidité ont généralement deux types de symptômes : des brûlures et des régurgitations. Les brûlures sont ressenties au niveau de la poitrine, débutent près de l'estomac et remontent dans l'œsophage. Elles surviennent souvent après un gros repas ou en se penchant. Les régurgitations sont caractérisées par un retour du contenu de l'estomac dans l'œsophage et même parfois dans la bouche. Souffrir de reflux d'acidité, une fois de temps à autre, n'est pas inquiétant et les symptômes peuvent être bien contrôlés avec les médicaments vendus en pharmacie. Par contre, si ces symptômes se produisent fréquemment et/ou qu'ils sont de longue durée (ex. : une brûlure par jour depuis plusieurs semaines) ou si le reflux est accompagné de vomissements, de sang, de perte de poids, il est recommandé de consulter votre médecin car la présence d'acide peut, à long terme, causer bien des dommages à l'œsophage.

Quelques petits trucs pour réduire le reflux :

- Consommer moins d'aliments gras
- Éviter le chocolat, l'alcool, la menthe, les tomates, le café, les agrumes, les aliments épicés, le tabac et les repas copieux
- Manger trois repas par jour
- Ne pas manger au moins 2 heures avant d'aller se coucher
- Ne pas porter de vêtements serrés
- Perdre un peu de poids (s'il y a un surplus)
- Élever la tête de lit de 6 à 8 pouces

Il existe plusieurs produits vendus en pharmacie qui peuvent aider à soulager les symptômes de reflux. Cependant, certains ne doivent pas être pris en même temps que d'autres médicaments. Demandez l'aide de votre pharmacien et profitez de ses conseils.

PHARMACIE

Vincent Lamonde Boulet inc.

542, chemin Saint-François Ouest
Saint-François-de-La-Riv.-Du-Sud, Québec
418 259-7728

Membre affilié à **Proxim**

Les pharmaciens exerçant à cette pharmacie sont seuls responsables des services pharmaceutiques annoncés.

OK PNEUS MD

DÉCOUVREZ NOS

TUBES DE GLISSE SIMPLE OU DOUBLE

Pour profiter des joies de l'hiver
une descente à la fois!

André Duelllet

À partir de
109,95 \$



1, av. de la Caserne,
Montmagny
418 248-2052
pneusandreouellet.com